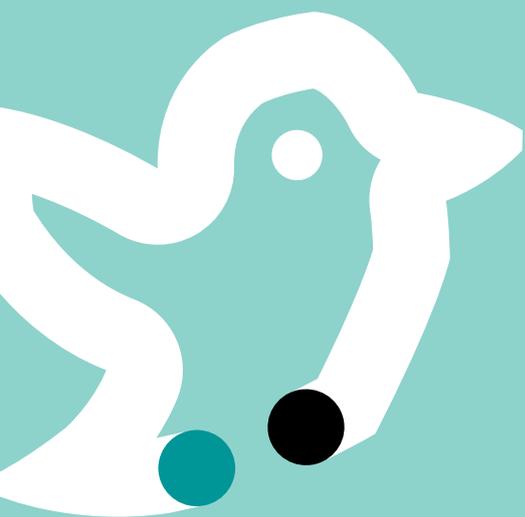


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019



SOMMAIRE

Message du Président et du Directeur Général	1
Chiffres clés	2
Rapport d'activité Crédit Agricole next bank (Suisse) SA	4
Gouvernance	10
Conseil d'Administration	10
Direction Générale	12
Comité de Direction	12
Comptes statutaires	14
Comptes consolidés	38

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

2019

Une dynamique d'innovation qui offre de nombreuses opportunités

En 2019, Crédit Agricole next bank a poursuivi avec succès sa transformation, guidée par notre objectif de devenir la banque suisse experte des essentiels pour des clients actifs et mobiles: Simplifier le quotidien, accompagner le financement du logement et la constitution du patrimoine de nos clients.

La dynamique d'innovation en matière bancaire offre de nombreuses opportunités que nous avons saisies pour améliorer la qualité et l'étendue des services offerts à notre clientèle.

Notre nouveau système d'ouverture de compte à distance est à l'origine de 7'700 demandes autonomes pour l'année 2019. Grâce aux résultats combinés de ce nouveau canal et des équipes du réseau commercial, le fonds de commerce de la banque aura bondi de plus de 8% en 2019 pour s'élever dorénavant à plus de 52'000 clients.

L'accès au financement hypothécaire a été facilité en 2019 par le déploiement d'un outil de réponse en ligne qui offre la possibilité aux résidents suisses de valider leur projet d'achat immobilier, en allant jusqu'à l'obtention d'un accord de principe en ligne. Cette nouvelle modalité, qui vient compléter l'expertise des conseillers de la banque toujours majoritairement recherchée par nos clients, aura permis de faire croître l'encours de crédits hypothécaires de 6% en 2019.

La commercialisation d'une gamme unique en Suisse de fonds de placement structurée par Amundi pour Crédit Agricole next bank a contribué à la croissance soutenue supérieure à 9% des dépôts et de l'épargne confiés par nos clients.

L'association renouvelée des compétences, majoritairement certifiées, des conseillers de la banque et des innovations contribuant à faciliter le quotidien de nos clients est à l'origine de cette belle année commerciale. La confiance accordée par nos clients nous engage à poursuivre notre stratégie d'innovation combinée, à l'amélioration permanente de la qualité de service. Plusieurs évolutions majeures seront à nouveau proposées en 2020 à la clientèle pour servir cet objectif.



Laurent Bennet

Président

Thibault Reversé

Directeur Général

Malgré un environnement de taux toujours pénalisant pour la rentabilité de notre activité de collecte de dépôts, nous avons ainsi fait le choix de poursuivre nos investissements en 2019 au service de l'amélioration de la qualité de nos services: renforcement des équipes de conseillers, installation du siège dans de nouveaux locaux à Lancy-Pont-Rouge, poursuite des développements technologiques. Dans ce contexte, se traduisant par une hausse importante des charges de fonctionnement (+8%), Crédit Agricole next bank a affiché un résultat net en retrait à 10 MCHF (-14% par rapport à 2018), malgré la forte contribution au PNB de la diversification des revenus de la banque (+13% pour le rendement des commissions liées aux services).

Nous resterons engagés en 2020 sur une trajectoire de croissance, pérenne et raisonnable, permettant d'installer Crédit Agricole next bank comme un acteur qui compte durablement auprès de nos clients et futurs clients. Les investissements humains, immobiliers et technologiques, permettant d'améliorer la qualité de service et d'élargir nos réponses aux besoins évolutifs des clients seront poursuivis. Cette trajectoire d'investissement est permise, car Crédit Agricole next bank bénéficie d'un actionariat solide issu du Groupe Crédit Agricole qui, en 2019, a réinvesti en capital l'intégralité des dividendes versés par la Banque. Nous remercions les actionnaires pour leur soutien renouvelé et l'engagement des Administrateurs et de toutes les équipes de la Banque pour leurs contributions respectives au développement de Crédit Agricole next bank.

CHIFFRES CLÉS

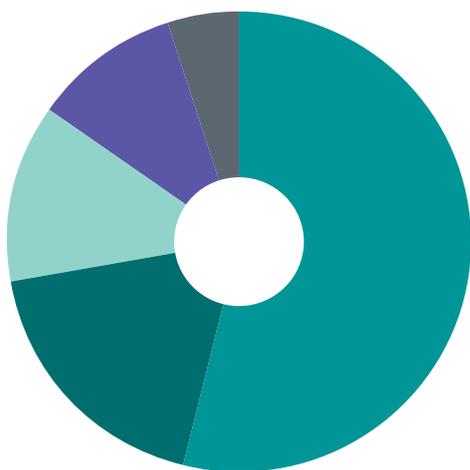
Crédit Agricole next bank (Suisse) SA est une banque de droit suisse installée sur le territoire helvétique depuis l'an 2000.

Crédit Agricole next bank déploie une nouvelle stratégie pour accroître la satisfaction de ses clients. Notre objectif: être le partenaire de leurs moments de vie et construire une relation durable et de proximité, valeurs chères au Groupe Crédit Agricole.

L'innovation est le facteur clé de ce développement qui se veut au service de la qualité et de l'utilité pour nos clients. Nos équipes accompagnent le client dans les différentes étapes de sa vie.

Qu'il s'agisse d'épargne, de prévoyance, et bien entendu de financement hypothécaire, Crédit Agricole next bank joue le rôle de véritable coach financier.

Date de création	16 novembre 2000
Fonds propres Bâle III	411'037 KCHF dont: <ul style="list-style-type: none">• 391'320 KCHF de fonds propres de base (CET 1)• 19'717 KCHF de fonds propres complémentaires (Tier 2)
Encours crédit	4'909 MCHF
Résultat Net	9'947 KCHF
Total Bilan	5'419 MCHF
Nombre de clients	52'041
Nombre de collaborateurs	207 FTE
Site internet	www.ca-nextbank.ch



RÉPARTITION DU CAPITAL

L'appartenance au Groupe Crédit Agricole est un atout de taille pour accompagner la croissance de Crédit Agricole next bank sur le marché bancaire suisse.

Avec près de 299 MCHF de capital et 10 MCHF de prêts subordonnés, nous nous appuyons sur 5 actionnaires de référence.

54%

Crédit Agricole des Savoie

18,3%

Crédit Agricole Centre-Est

12,6%

Crédit Agricole Franche-Comté

10,1%

Crédit Agricole Alsace-Vosges

5%

CA Indosuez (Switzerland) SA



RÉSEAU D'AGENCES



GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

51 Mios
Clients à travers
le monde

PLUS DE 10,1 Mios
Sociétaires

141'000
Collaborateurs
dans le monde



Bancassureur
en Europe

Gestionnaire
d'actifs en Europe

Financier
de l'économie
française

Teneur de livres mondial
en obligations vertes,
sociales et responsables
toutes devises

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Crédit Agricole next bank (Suisse) SA

Contexte économique

Un ralentissement global de la conjoncture

Les perspectives globales de croissance se sont quelque peu éclaircies au cours de l'année 2019. En effet, les craintes d'une récession généralisée en début d'année se sont peu à peu dissipées au fil des trimestres, principalement en raison des progrès accomplis dans les négociations commerciales entre les Etats-Unis et la Chine, parvenant à un premier accord partiel au tournant de l'année.

Ainsi les principales économies mondiales ont prouvé leurs robustesses relatives en affichant une décélération de croissance graduelle tout au long de l'année, sans toutefois entacher la solidité de leurs fondamentaux économiques; la croissance américaine s'établit encore à 2,3%, soutenue bien évidemment par un marché du travail démontrant une vigueur exceptionnelle au travers d'un taux de chômage au plus bas depuis 1969 (3,5%).

L'Europe, quant à elle, dévoile toujours une lecture plus timorée avec une croissance en grande partie affectée par un secteur manufacturier en contraction sur l'année. Le PIB de la zone euro ralentissant sur 2019 à 1% et un taux de chômage qui demeure sur les niveaux les plus faibles depuis les 10 dernières années à 7,4%.

Des premiers signes de reprise pour l'industrie suisse

La Confédération suisse, en tant qu'économie ouverte, ne peut naturellement pas se soustraire à cette perte de dynamisme globale. Néanmoins, le contexte reste plus prometteur. L'industrie suisse, bien qu'en souffrance, se maintient en territoire d'expansion sur la fin de l'année et communique des premiers signes de reprise.

En outre, la balance commerciale progresse de 18% sur 2019 pour atteindre CHF 37 Mrds. Ainsi, dans ce contexte mitigé, le pays affiche une croissance proche de 1% en 2019, avec un taux de chômage en légère contraction pour atterrir à 2,5% en décembre. L'appréciation du franc entraîne

une baisse des prix des importations et l'inflation annuelle est à nouveau réduite sur l'année (+0,4% en moyenne).

Une nécessité de maintenir les taux d'intérêt négatifs

Du fait de l'inflation modérée et des risques conjoncturels persistants, la Fed et la BCE ont assoupli leur politique monétaire cette année. Ainsi, les principales banques centrales laisseront vraisemblablement leurs taux directeurs à leurs niveaux actuels bas pour une période prolongée.

La BNS maintient son scénario de base concernant l'économie mondiale. Elle anticipe à court terme une dynamique conjoncturelle au demeurant modeste. La continuité des mesures d'assouplissement monétaire contribuera à une reprise à moyen terme, partant de l'inflation.

Pour la BNS, les taux d'intérêt négatifs restent nécessaires. Elle estime en effet qu'il est impensable de pouvoir se soustraire à l'environnement international de taux d'intérêt. Le contraire provoquerait sans équivoque une appréciation violente du franc, susceptible de causer à moyen terme plus de dégâts que le maintien du taux négatif.

Un environnement monétaire trouble

Dans ce contexte, une dégradation de la compétitivité du CHF pourrait remettre en question l'objectif de croissance de 1,5% / 2% visé par la BNS en 2020. La BNS semble à ce jour astreinte à ce subtil équilibre entre un taux de référence de -0,75% et une position ultra-accommodante de la part de la BCE.

Pour 2020, dans le discours de l'institut monétaire se profile une baisse imminente du taux directeur. Les perspectives actuelles laissent penser que les taux d'intérêt négatifs devraient demeurer sur leur niveau actuel, voire inférieur en cas de baisse ultérieure à l'instar de l'Europe, jusqu'à la fin 2021.

Une croissance dynamique avec une forte diversification des revenus

Crédit Agricole next bank poursuit sa dynamique de développement avec une agence supplémentaire dans le nouveau quartier d'affaires genevois de Lancy-Pont-Rouge, une offre élargie de produits et de services bancaires, au service de la satisfaction d'un nombre toujours plus important de clients.

Nous maintenons une croissance dynamique pour la conquête de nouvelles relations, en particulier dans les grands centres économiques et transfrontaliers de notre pays, et sur nos marchés de prédilection: les frontaliers, les résidents suisses et les expatriés. Ce développement se réalise grâce à nos investissements réguliers dans la formation et la professionnalisation de nos conseillers de clientèle, la mise en place de solutions digitales créatives, l'accessibilité à nos services en agences, à distance ou en ligne. L'année 2019 a été marquée par la poursuite de la diversification de nos revenus, avec la progression de nos commissions de prestations de services et de gestion des flux de change.

De nouvelles offres et des solutions digitales innovantes

Crédit Agricole next bank s'associe à *Amundi*, leader européen de la gestion d'actifs, afin de proposer une gamme de fonds exclusive pour une banque de détail en Suisse. Une offre complémentaire pour ceux qui cherchent à investir ailleurs que dans l'immobilier, au travers d'une gamme diversifiée composée notamment de 3 fonds thématiques axés sur les grands défis de société de demain, comme le vieillissement de la population, le défi alimentaire mondial ou encore la disruption.

Nous mettons également à disposition de nos clients des solutions digitales innovantes. Les internautes, résidents ou frontaliers, ont massivement adopté en 2019 notre parcours d'entrée en relation autonome et dématérialisé. Il permet d'ouvrir un compte et de recevoir ses références bancaires en 15 minutes. Dans un marché immobilier toujours plus tendu, notre solution de crédit 100% à distance offre à nos clients l'opportunité de concrétiser leur rêve en seulement quelques clics, avec un accord de principe de notre Banque en moins de 20 minutes, pour financer l'acquisition de leur résidence principale en Suisse ou de leur résidence secondaire en France.

La confiance de nos 52'000 clients

En 2019, environ 8'000 nouvelles relations ont rejoint notre banque. Nous accompagnons désormais plus de 52'000 clients: que ce soit pour simplifier leur quotidien bancaire, grâce à des services de rapatriement de salaire pour les frontaliers ou de virements vers ou depuis la zone euro des résidents suisses; pour le financement de leur logement en Suisse ou de leur résidence secondaire en Suisse et en France; ou encore pour les aider à constituer leur patrimoine et préparer leurs projets.

Nos offres de financements, d'épargne, de placements ou de prévoyance figurent toujours parmi les plus compétitives du marché. Soucieux d'être à leur écoute, de prendre en compte leur avis, leur expérience et d'apporter la plus grande attention à l'amélioration de la qualité de service, nous interrogeons régulièrement nos clients. Plusieurs études de mesure de la satisfaction ont été menées durant l'année, en lien avec les principaux processus bancaires et de financement.

Des offres simples et adaptées qui séduisent de plus en plus

La dynamique de développement se traduit en 2019 par une progression sur la plupart des compartiments d'activité qui font la réputation de Crédit Agricole next bank.

Nous poursuivons le développement maîtrisé de notre activité hypothécaire. Notre politique de crédit est régulièrement mise à jour pour intégrer les évolutions réglementaires et les règles de conduite de l'*Association Suisse des Banquiers*, prendre en compte les besoins évolutifs de nos clients et maîtriser durablement nos risques. Crédit Agricole next bank affiche un encours hypothécaire au 31 décembre 2019 de 5'019 MCHF (avant correction de valeur et sur une base consolidée), en hausse globale de +1%, et avec une dynamique de +6% pour les financements en Suisse.

Notre activité de gestion des flux de change progresse de 11%, grâce à l'attractivité de services sécurisés, compétitifs et rapides. Dans le domaine de l'épargne et des dépôts, la croissance est de 9%, confirmant ainsi la pertinence des solutions très avantageuses de Crédit Agricole next bank combinant sécurité, souplesse, disponibilité du capital et taux parmi les plus attractifs du marché. L'encours de dépôts de la clientèle a ainsi atteint 1'382 MCHF, fin 2019.

Au niveau de la prévoyance, toujours soucieux de proposer les meilleures solutions à nos clients, nous affichons un volume de souscription de 3^e pilier de 40 MCHF, avec nos partenaires de qualité *Swiss Life* et le fonds de prévoyance *Liberty*.

100% humain et 100% digital

Crédit Agricole next bank s'inscrit pleinement dans la stratégie du Groupe Crédit Agricole: notre ambition est d'offrir une qualité de service irréprochable, une écoute et un conseil adapté, quel que soit le canal de contact choisi par nos clients.

Les clients qui le souhaitent sont accueillis dans l'une des 10 agences de la Banque en Suisse romande et en Suisse alémanique. Ils peuvent également nous joindre, du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h, en composant le +41 58 33 12345. Ils peuvent enfin nous retrouver sur la route, du travail à leur domicile, avec nos *Banks on the Road* qui sillonnent l'arc jurassien de Vallorbe à Boncourt. Nous sommes fiers de permettre à nos nombreux clients actifs et mobiles de trouver à tout moment un interlocuteur compétent, multilingue et disponible pour répondre à leurs besoins, leur permettre d'obtenir des conseils de haute valeur, que ce soit pour les opérations bancaires courantes, pour le financement d'un logement ou pour la constitution de leur patrimoine.

Crédit Agricole next bank souhaite rapidement proposer 100% de ses services en ligne et le démontre par le double lancement réussi en 2019 de son entrée en relation autonome sur internet et sa réponse de financement hypothécaire en ligne, accessible même le dimanche depuis son canapé.

Ressources Humaines & Rapport Social d'Entreprise

Un investissement significatif sur le plan humain

En 2019, nous avons continué à investir significativement sur le plan humain. Au 31 décembre 2019, nous comptons 207 collaborateurs, soit une progression de 2,5% des effectifs par rapport à l'année précédente.

En lien avec notre politique RH d'accompagnement des talents et des carrières, nous avons conduit 16 mobilités internes, dont 7 promotions, permettant à nos différents collaborateurs d'exprimer leur talent.

Sur le plan de la formation, c'est en moyenne 4 jours de formation par collaborateur qui ont été suivis, renforçant le niveau de compétences de l'ensemble de nos collaborateurs tant sur le plan réglementaire que sur l'expertise métier, afin de mieux servir nos clients.

Une transformation continue des métiers

Sur le plan sociétal, en lien avec les enjeux de transformation continue des métiers et de digitalisation, Crédit Agricole next bank a intensifié ses actions. Ainsi, sur l'aspect de la flexibilité au travail, plus d'un tiers de nos collaborateurs bénéficient de la possibilité d'opter pour le travail à domicile 2 jours par mois, et plus de 11% de nos collaborateurs bénéficient d'un taux d'activité partiel.

L'année 2019 a également été marquée par le déménagement du Siège social pour plus de 130 de nos collaborateurs. Plus qu'un simple déménagement, c'est un véritable changement dans la manière de travailler que nous avons mis en place, axé sur la mobilité, l'accessibilité et la transversalité. Un changement salué par l'ensemble de nos collaborateurs.

Différentes opérations en faveur du développement durable

Engagée depuis plusieurs années dans des opérations en faveur du développement durable, Crédit Agricole next bank a continué à s'investir et a conduit cette année différentes opérations.

En partenariat avec l'association *Terre des hommes*, nous avons redistribué gratuitement des oranges à nos clients et à nos collaborateurs.

Nous avons également poursuivi notre engagement dans le domaine de la mobilité en octroyant une prime écomobilité à l'ensemble des collaborateurs utilisant régulièrement la mobilité douce pour se rendre au travail. Nul doute qu'avec l'inauguration du Léman Express dans la région genevoise, les comportements en faveur de la mobilité douce s'accéléreront.

Un engagement pour les enfants malades

Finalement, sur le plan sportif, nous avons continué à nous engager dans des actions porteuses de sens et en lien avec nos valeurs. Parmi les actions emblématiques, la participation à la *Course de l'Escalade* des collaborateurs de la Banque et des Caisses Régionales actionnaires a permis de récolter des fonds pour l'association *Rêves Suisse* et ainsi contribuer à la réalisation des rêves de nombreux enfants malades.

Résultats financiers

Les résultats financiers pour l'exercice 2019 sont en ligne avec les objectifs fixés par le Conseil d'Administration.

Des produits nets bancaires satisfaisants en regard du secteur très concurrentiel

Le produit net bancaire, en légère baisse de 2,3% par rapport à 2018, termine à 63,7 MCHF. Les marges et les volumes sur le crédit hypothécaire sont toujours sous pression, la concurrence reste accrue sur ce secteur d'activité.

Dans la lignée de son projet stratégique, Crédit Agricole next bank continue de réduire sa dépendance du marché hypothécaire: les revenus liés aux opérations d'intérêts représentent en 2019 70,5% des revenus totaux (2018: 74,6%). Le coût du risque reste stable et se monte pour l'exercice 2019 à 1,1 MCHF.

La Banque poursuit son objectif de diversification, propose de nouveaux produits et acquiert de nouveaux clients. Ces actions se traduisent par un résultat des opérations de commission et de prestations de service en hausse de près de 13%. Le résultat des opérations de négoce (change de devise) est également en net progrès pour s'établir à 11,3 MCHF. Ce montant dénote le dynamisme de ce secteur malgré l'entrée de nouveaux acteurs sur le marché du change.

Des charges d'exploitation en hausse pour donner les impulsions nécessaires au changement de modèle

Les charges d'exploitation ont augmenté de près de 8% pour atteindre 51,2 MCHF. La hausse permet à Crédit Agricole next bank de continuer la transformation de son modèle et d'investir, tant dans les outils informatiques que dans les ressources humaines nécessaires au projet d'entreprise.

Crédit Agricole next bank occupe son nouveau siège social depuis le 1^{er} juin 2019. Les nouveaux aménagements et équipements sont amortis depuis cette date et viennent augmenter le poste des amortissements et corrections de valeur. Les provisions ont été revues et la diminution des risques a permis d'en dissoudre pour près de 1,4 MCHF, alors que de nouveaux risques et des pertes ont été comptabilisés pour 0,7 MCHF.

Le résultat net de l'exercice se monte à 9,9 MCHF, la variation des réserves pour risques bancaires généraux servant à soutenir l'effort fourni dans les charges d'exploitation pour atteindre les objectifs futurs.

Une stratégie soutenue par les actionnaires

Les encours ont légèrement augmenté sur l'exercice 2019, de plus la Banque a augmenté la collecte auprès de la clientèle et réduit les volumes de refinancement auprès d'autres établissements financiers.

Les actionnaires ont marqué leur soutien à la stratégie de Crédit Agricole next bank en participant à l'augmentation de capital de 11 MCHF. Les ratios ont su se maintenir à de bons niveaux, 17,5% pour le ratio de solvabilité CET1 et un ratio de liquidité LCR 30 jours à 269,88%.

Orientations 2020

Crédit Agricole next bank amplifiera son développement commercial en se fixant comme objectif d'augmenter ses volumes d'affaires.

L'orientation stratégique vers une amélioration continue de la qualité de service impliquera un volume d'investissements en hausse, visant notamment à moderniser les solutions digitales dédiées à la banque au quotidien.

Organisation de la Banque

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé de sept membres au moins. Il désigne son Président et son Vice-Président. Le Président ou le Vice-Président est domicilié en Suisse. Le Président est à la tête du Conseil d'Administration et le représente tant à l'intérieur de l'entreprise que vis-à-vis de l'extérieur. Il marque de façon déterminante la stratégie, la communication et la culture de l'entreprise.

Le Conseil d'Administration est l'organe responsable de la haute direction de la Banque, de la surveillance et du contrôle de la Banque. Il définit la politique générale de la Banque.

Le Conseil d'Administration institue un Comité d'Audit et des Risques et un Comité de Direction.

Comité d'Audit et des Risques

Le Conseil d'Administration institue un Comité d'Audit et des Risques qui se compose d'au moins trois membres du Conseil d'Administration remplissant les conditions suivantes :

- le Président du Conseil d'Administration ne fait pas partie et ne préside pas le Comité d'Audit et des Risques;
- la majorité des membres doivent satisfaire aux critères d'indépendance tels que définis par l'autorité de surveillance.

Les membres du Comité d'Audit et des Risques sont:

- Manuel Leuthold
(Administrateur indépendant de CA next bank)
- Martial Schouller (Administrateur de CA next bank)
- Carlo Lombardini
(Administrateur indépendant de CA next bank)

Le Comité d'Audit et des Risques n'est pas un organe exécutif de la Banque. Il rapporte et soumet ses conclusions et recommandations au Conseil d'Administration qui dispose du pouvoir de décision.

Comité de Direction

Le Conseil d'Administration institue pour une durée indéterminée un Comité de Direction qui est l'organe de direction de la Banque et auquel est confiée la conduite opérationnelle de la Banque, dans les limites de la stratégie et des politiques fixées par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration désigne le Directeur Général, son suppléant (qui remplace le Directeur Général lors de ses absences), ainsi que les autres membres du Comité de Direction.

Le Comité de Direction se compose de cinq à sept membres, dont le Directeur Général, qui représentent les activités et métiers de la Banque (Développement Commercial; Crédits & Services Bancaires; Finances & Pilotage; Juridique, Risques & Compliance; Marketing, Communication, RH, Organisation & IT).

«Fonction Compliance»

Le Comité de Direction institue une «fonction Compliance» ayant pour rôle de mettre en place des systèmes et des processus internes appropriés pour maintenir, en tout temps, la conformité au sein de la Banque.

La «fonction Compliance» est rattachée à un membre du Comité de Direction, dont les fonctions sont indépendantes des activités génératrices de revenus.

«Fonction Contrôle des risques»

Le Comité de Direction institue une «fonction Contrôle des risques» ayant pour rôle de surveiller, en tant que fonction de contrôle indépendante, le profil de risque de la Banque, notamment à l'aune de la tolérance au risque et des limites posées en matière de risques définies dans la Déclaration d'Appétence aux Risques, de veiller à l'application, à tous les

niveaux hiérarchiques de la Banque de la politique de gestion des risques arrêtée par le Conseil d'Administration.

La «fonction Contrôle des risques» est rattachée à un membre du Comité de Direction, dont les fonctions sont indépendantes des activités génératrices de revenus. Il s'assure que les instances de contrôle indépendantes disposent d'un accès direct à l'organe responsable de la haute direction.

Les instances de contrôle indépendantes disposent d'un droit illimité à l'information, à son accès et à sa consultation dans le cadre de leurs tâches.

Comités émanant du Comité de Direction

Le Comité de direction s'appuie sur différents Comités décisionnels auxquels il peut déléguer une partie de ses attributions. Il fixe dans des règlements spécifiques la composition, la fréquence, les compétences et le fonctionnement de chacun de ces Comités. Les Comités émanant du Comité de Direction se composent de trois membres au minimum, dont l'un d'eux est membre du Comité de Direction. Les principaux Comités mis en place sont les suivants:

Comité des crédits

Ce Comité décide de l'octroi de dossiers de crédits relevant de sa compétence.

Le Comité des crédits se compose d'un président et de deux membres décisionnaires. Il est présidé par le Directeur Crédits & Services Bancaires. Les deux autres membres décisionnaires du Comité des crédits sont un membre du Comité de Direction, à l'exclusion du Directeur Juridique, Risques & Compliance et du Directeur Développement Commercial, et le responsable du Service Analyse & Prévention des Risques.

Comité des risques crédits

Ce Comité a notamment pour attribution de définir la politique de surveillance du portefeuille de crédits, d'assurer l'analyse et le suivi des risques crédits, de s'assurer de la bonne adaptation des dispositifs de gestion et de contrôle des risques crédits de la Banque au regard des stratégies et politiques validées.

Le Comité des risques crédits est composé d'un président et de membres permanents. Le président est le Directeur Général. Les membres permanents sont le Directeur Juridique Risques & Compliance, le Directeur Crédits & Services Bancaires, le Directeur Développement Commercial, le Directeur Finances & Pilotage, le responsable du service Compliance & Juridique et le responsable du service Risk Management.

Comité financier

Ce Comité est notamment chargé d'élaborer la politique de gestion financière de la Banque, de définir les règles relatives à la gestion des risques de taux d'intérêt, de liquidité de la Banque et d'en assurer le suivi, ainsi que de déterminer la politique de placement des fonds propres.

Le Comité financier est composé d'un président et de membres permanents. Le président est le Directeur Général. Les membres permanents sont le Directeur Finances & Pilotage, le Directeur Juridique, Risques & Compliance, le responsable du service Financier et le responsable du service Risk Management.

Comité Compliance

Ce Comité veille à ce que les activités de la Banque soient conformes aux prescriptions légales, réglementaires et internes et qu'elles respectent les normes et règles déontologiques applicables. Il s'assure du respect, en tout temps, des conditions d'autorisation pour l'exercice de l'activité de Banque. Il définit la politique générale de la Banque en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et d'activités cross-border.

Le Comité Compliance est composé d'un président et de membres permanents. Le président est le Directeur Général.

Les membres permanents sont le Directeur Juridique, Risques & Compliance, le responsable du service Compliance

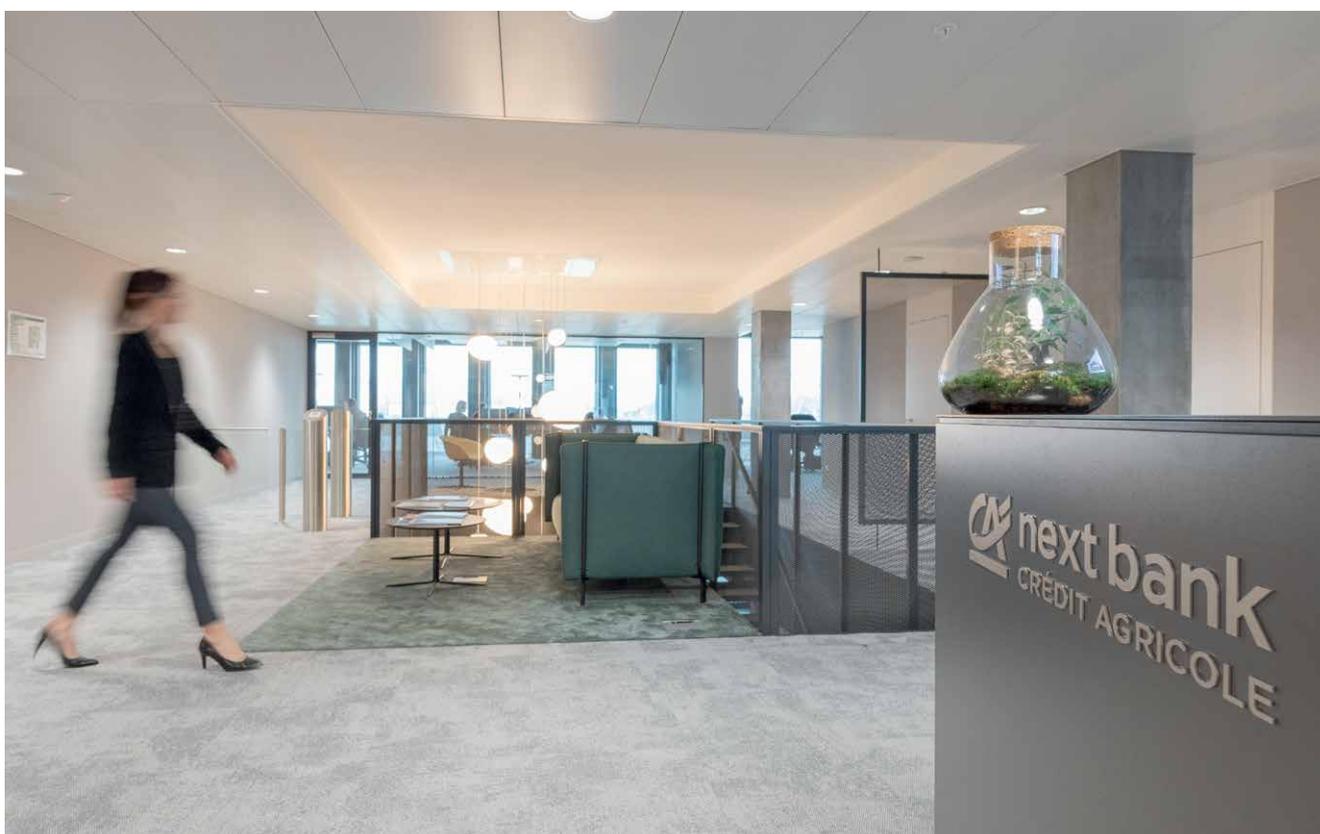
& Juridique, le responsable du service Banque au Quotidien et le responsable du service Epargne, Assurances & Prévoyance, le Directeur Développement Commercial, le Directeur Crédits & Services Bancaires.

Comité des Fonctions de contrôle

Ce Comité est l'organe chargé de la surveillance du dispositif de contrôle interne. Il veille sur la cohérence, la coordination et l'efficacité des missions du service Risk Management, de la révision interne et de la révision externe.

Il fait le point sur les résultats du contrôle permanent, sur la mesure et la surveillance des risques, il examine et valide la cartographie des risques et les rapports requis par la circulaire FINMA applicable en matière de gouvernance entreprise-banques, il valide le plan de missions de contrôle interne et suit sa réalisation, il examine les principales conclusions des missions d'audit interne ou externe, il suit l'avancement des plans d'action correcteurs, issus des missions d'audit interne et des dispositifs de contrôles permanents.

Le Comité des Fonctions de contrôle est composé d'un président et de membres permanents. Le président est le Directeur Général. Les membres permanents sont le Directeur Juridique, Risques & Compliance, le Responsable du service Risk Management, le Responsable de la révision interne.



GOUVERNANCE

Conseil d'Administration



Laurent Bennet

Président de CA next bank
et Directeur Général de CA des Savoie

Diplômé d'AgroParisTech et de l'Institut Technique de Banque, il a démarré sa carrière dans une organisation agricole. Il a ensuite effectué l'essentiel de son parcours au sein du groupe Crédit Agricole, d'abord à la Caisse régionale du Morbihan comme chargé d'affaires Entreprises, puis comme responsable de marché de l'Agriculture et adjoint du Directeur des Crédits. En 2004, il a rejoint la Caisse régionale de Pyrénées Gascogne, où il a occupé différentes responsabilités, notamment celle de Directeur des Entreprises et de Directeur de Réseau. Il a été nommé Directeur général adjoint de la Caisse régionale des Savoie en 2009. En 2013, il rejoint Crédit Agricole SA comme adjoint du Directeur des risques Groupe, puis en 2016 il a été nommé Directeur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des services aux entreprises. Depuis 2019, il est Directeur Général du Crédit Agricole des Savoie.



Manuel Leuthold*

Vice-Président de CA next bank
et consultant indépendant

Titulaire d'un Master en droit et en économie de l'Université de Genève. Parcours au sein d'UBS Lausanne et Zurich de 1984 à 2012, dont responsable de la région suisse romande, puis Vice Chairman et membre du Comité exécutif suisse de la banque. Deputy CEO, puis Groupe Chief Administration Officer et membre du Comité exécutif de la Banque Privée Edmond de Rothschild (devenue Edmond de Rothschild Holding SA). Consultant indépendant depuis 2015.



Raphaël Appert

Administrateur de CA next bank
et Directeur Général de CA Centre-Est

Diplômé de l'EDHEC. Carrière professionnelle au sein du Groupe Crédit Agricole depuis 1983, avec différents postes de dirigeant au sein de Caisses régionales, dont Directeur Général de Crédit Agricole Val de France et Directeur Général de Crédit Agricole Centre-Est depuis 2010. Président, Vice-Président, Administrateur et membre de plusieurs entités du Groupe Crédit Agricole.



Elisabeth Eychenne

Administrateur de CA next bank
et Directeur Général de CA Franche-Comté

Diplômée de l'École des Hautes Études Commerciales (France). Carrière professionnelle au sein du Groupe Crédit Agricole depuis 1979. Occupation de différents postes de dirigeant au sein de LCL et de Crédit Agricole Val de France, puis Directeur Général de Crédit Agricole Franche-Comté depuis 2010. Présidente, Administratrice et membre de plusieurs entités du Groupe Crédit Agricole.



Pierre Fort

Administrateur de CA next bank
et Directeur Général de CA Alsace-Vosges

Diplômé de l'EDHEC du Nord. Entrée au sein du Groupe Crédit Agricole en 1992 avec différents postes de dirigeant, notamment de Directeur Général Adjoint auprès de Crédit Agricole Champagne-Bourgogne et de Crédit Agricole des Savoie. Directeur Général de Crédit Agricole Alsace-Vosges depuis 2016. Président, Administrateur et membre de plusieurs entités du Groupe Crédit Agricole.



Carlo Lombardini*

Administrateur de CA next bank et avocat à Genève, docteur en droit et spécialiste des services bancaires et financiers

Associé de l'Etude Poncet Turrettini à Genève depuis 1990, il représente et assiste des banques, des négociants en valeurs mobilières et des gérants de fortune. Il est professeur associé à la Faculté de droit et des sciences criminelles de l'Université de Lausanne (Chaire de droit bancaire et Cours de Méthodologie juridique avancée). En charge de la rédaction avec son équipe de iusMail Droit Bancaire, il est également l'auteur de divers ouvrages et de nombreux articles dans le domaine du droit bancaire.



Martial Schouller

Administrateur de CA next bank et Directeur Général Adjoint de CA des Savoie

Diplômé de l'École Nationale d'Ingénieurs des Travaux Agricoles et Horticoles (France). Entrée au sein du Groupe Crédit Agricole en 1989 avec différents postes de Directeurs depuis 2004. Directeur Général Adjoint de Crédit Agricole des Savoie depuis 2011.



Oliver Hofmann*

Administrateur de CA next bank et CEO de Wincasa

Titulaire d'un Diplôme fédéral en économie d'entreprise et d'un Master en Sciences of Real Estate (Université de Zurich). Diplômé de la Controller Akademie (Allemagne). Parcours dans diverses banques et chez IBM en Suisse. 12 années chez UBS AG à Zurich en tant que Manager, puis Head of Real Estate M&A. Depuis 2013, CEO de Wincasa AG et Membre du Conseil Exécutif de Swiss Prime Site Groupe. Président et membre auprès de nombreux Conseils d'Administration, associations et institutions académiques. Auteur d'articles dans le domaine immobilier.



Jean-François Deroche

Administrateur de CA next bank et CEO de CA Indosuez

Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et Licencié en Droit. Entré au Crédit Lyonnais en 1982, il y a occupé de nombreuses fonctions (dont Senior Banker au Département des clients européens de New York, General Manager de l'Agence de Boston et Chargé d'Affaires de la Banque d'Investissement), avant de devenir Responsable de la Division Investment Banking au Japon. En 2004, il rejoint Crédit Agricole Corporate & Investment Bank, où il devient Secrétaire Général des Marchés de Capitaux et des Courtiers en 2005, Responsable Market Division pour les Amériques en 2008, puis Senior Regional Officer pour les Amériques et Senior Country Officer des Etats-Unis en 2011. En 2016, il est nommé CEO de CA Indosuez.



GOUVERNANCE

Direction Générale



Thibault Reversé

Directeur Général

Diplômé de NEOMA Business School à Reims. Après deux années passées à Zurich pour le compte de Société Générale Bank & Trust, il a effectué l'essentiel de sa carrière au sein du Groupe Crédit Agricole à partir de 2000. Il a notamment travaillé six années pour l'Inspection Générale du Groupe avant de rejoindre les Caisses Régionales de Crédit Agricole, en Alsace Vosges et à Toulouse 31, dans lesquelles, en tant que cadre dirigeant du Groupe, il a occupé diverses fonctions: directeur des finances, du pilotage et des risques; directeur des ressources humaines, de la logistique et du juridique; directeur des finances et des opérations bancaires; directeur développement et finances. En février 2017, il a été nommé Directeur Général adjoint au sein de la Direction Financière Groupe chez Crédit Agricole SA, en charge de la coordination de la gestion financière du Groupe. Il a également été administrateur et Directeur Général Délégué de différentes sociétés du Groupe Crédit Agricole (Crédit Agricole Home Loan SFH, Crédit Agricole Régions Développement, etc.). Depuis 2019, il est Directeur Général de CA next bank.

Comité de Direction



Pierre Fortis

Directeur Développement Commercial (Suppléant du DG)

Diplômé de NEOMA Business School. Carrière professionnelle bancaire de près de 30 ans en Grande-Bretagne, en France, puis en Suisse. Entrée au sein du Groupe Crédit Agricole en 2000 en tant que Sous-Directeur chez LCL sur différents postes de développement et de fonctionnement. Directeur du Recouvrement LCL en 2010. Rejoint Crédit Agricole next bank en 2015 en tant que Directeur des Crédits et des Services Bancaires, avant de reprendre la Direction du Développement Commercial en 2018.



Audrey Rozen-Doerks

Directeur Marketing, Communication, Ressources Humaines, Organisation et IT

Ingénieur de formation (Diplôme de l'École d'Ingénieurs de Genève). Expérience bancaire de plus de 15 ans dans le domaine de la banque de détail. Management d'équipes commerciales ainsi que d'entités de support (comptes & titres, fondations de prévoyance, banque en ligne et migration informatique). Entrée dans le Groupe Crédit Agricole en 2015, au poste de Responsable du Développement des Performances et de l'Animation du réseau commercial chez Crédit Agricole next bank. Membre du comité de Direction depuis 2017.





Hubert Cunin

**Directeur des Crédits
et des Services Bancaires**

Diplômé de l'Université Paris IX Dauphine avec un Master 2 de Finance d'Entreprises et un Master en Sciences de Gestion. Il a effectué toute sa carrière au sein du Groupe Crédit Agricole: d'abord dans la Caisse Régionale Paris et Ile de France, ensuite chez Crédit Agricole SA et enfin dans la filiale Crédit Agricole Leasing & Factoring. Durant son parcours professionnel, il a exercé des responsabilités dans divers domaines dont les opérations bancaires et les crédits (notamment Corporate), l'encadrement des risques et l'intégration de la compliance, le développement commercial, la conception et le déploiement d'offres, la conduite de projets transverses, la supervision de filiales à l'international. Il rejoint Crédit Agricole next bank en 2019 en tant que Directeur des Crédits et des Services Bancaires.



Christophe Morel

**Directeur Risques,
Juridique et Compliance**

Diplômé fédéral d'économie bancaire, titulaire d'une licence en sciences économiques et de gestion, Certified Internal Auditor, il dispose d'une expérience professionnelle en Suisse et à l'étranger depuis plus de 30 ans. Il a démarré sa carrière chez UBS à Genève et Zurich en tant qu'auditeur interne pendant une dizaine d'années. Il a évolué dans le domaine bancaire suisse avec plusieurs expériences au sein de Republic National Bank of New York, puis en tant que Senior Manager de l'audit interne du Groupe Lombard Odier à Genève. Il a poursuivi sa carrière à l'étranger en qualité de Chief Risk Officer auprès de Lombard Odier (Asia) Ltd à Hong Kong, avant de revenir en Suisse en tant que Responsable du Business Risk Management. Il a rejoint CA next bank en 2019 en tant que Directeur Risques, Juridique et Compliance.



Georgiana Solanet

**Directeur Finances
et Pilotage**

Docteur en mathématiques appliquées (Université Pierre et Marie Curie, Paris) et au bénéfice du Master in Banking and Finance de HEC Lausanne, elle a une expérience professionnelle de plus de 15 ans dans des banques suisses et internationales ainsi qu'auprès de Ernst & Young à Genève. Elle est également certifiée CFA et FRM. Elle a démarré sa carrière à la Banque Cantonale de Genève dans le département Gestion des risques où elle est devenue responsable ALM. Elle a également travaillé dans des banques de gestion de fortune telles que Lloyds TSB à Genève ou la banque Lombard Odier & Cie SA dans le domaine de gestion des risques financiers. Elle a rejoint CA next bank en 2019 en tant que Responsable du Service Financier et a été nommée Directeur Finances et Pilotage en 2020.



**COMPTES
STATUTAIRES**

BILAN

En milliers de CHF

	31.12.2019	31.12.2018
Actifs		
Liquidités	359'500	386'331
Créances sur les banques	93'219	55'930
Créances sur la clientèle	500'622	582'927
Créances hypothécaires	4'378'878	4'262'175
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1'625	315
Immobilisations financières	47'292	46'142
Comptes de régularisation	3'256	5'657
Participations	3'981	3'981
Immobilisations corporelles	10'446	6'714
Autres actifs	20'648	20'989
Total des actifs	5'419'467	5'371'161
<i>Total des créances subordonnées</i>	<i>565</i>	<i>166</i>
<i>– Dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>	<i>–</i>	<i>–</i>
Passifs		
Engagements envers les banques	3'096'616	3'181'175
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	1'416'011	1'299'268
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	20'792	19'748
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	448'600	441'200
Comptes de régularisation	26'693	21'973
Autres passifs	3'398	7'046
Provisions	4'342	5'181
Réserves pour risques bancaires généraux	7'950	10'450
Capital social	299'630	291'850
Réserve légale issue du capital	51'214	47'993
<i>– Dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement</i>	<i>51'214</i>	<i>47'993</i>
Réserve légale issue du bénéfice	6'245	5'665
Réserves facultatives issues du bénéfice	8'259	8'259
Bénéfice reporté	19'770	19'757
Bénéfice de la période	9'947	11'596
Total des passifs	5'419'467	5'371'161
<i>Total des engagements subordonnés</i>	<i>10'000</i>	<i>20'000</i>
<i>– Dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>	<i>–</i>	<i>–</i>

OPÉRATIONS HORS BILAN

En milliers de CHF

	31.12.2019	31.12.2018
Engagements conditionnels	7'919	7'919
Engagements irrévocables	168'339	96'449
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	2'746	2'746
Total	179'004	107'114

COMPTE DE RÉSULTAT

En milliers de CHF

	Exercice 2019	Exercice 2018
Résultat des opérations d'intérêts		
Produits des intérêts et des escomptes	65'894	67'751
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	2'412	2'406
Charges d'intérêts	(21'469)	(19'571)
Charges sur prêts hypothécaires	(769)	(884)
Résultat brut des opérations d'intérêts	46'068	49'702
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	(1'146)	(1'057)
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts	44'922	48'645
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement	130	45
Produit des commissions sur les opérations de crédit	1'054	1'052
Produit des commissions sur les autres prestations de service	10'302	9'935
Charges de commissions	(4'010)	(4'415)
Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	7'476	6'617
Résultat des opérations de négoce – devises	11'346	9'966
Autres résultats ordinaires		
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	–	(63)
Produits des participations	108	108
Résultat des immeubles	(6)	(8)
Autres produits ordinaires	28	159
Autres charges ordinaires	(63)	–
Sous-total Autres résultats ordinaires	67	196
Charges d'exploitation		
Charges de personnel	(30'043)	(28'730)
Autres charges d'exploitation	(21'188)	(18'768)
Sous-total Charges d'exploitation	(51'231)	(47'498)
Bénéfice brut	12'580	17'926
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	(2'078)	(1'729)
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	750	1'153
Résultat opérationnel	11'252	17'350
Produits extraordinaires	–	43
Charges extraordinaires	(1)	(5)
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	2'500	(1'000)
Impôts	(3'804)	(4'792)
Bénéfice de la période	9'947	11'596

ÉTAT DES CAPITAUX PROPRES

En milliers de CHF

	Capital social	Réserve issue du capital	Réserve issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Réserves facultatives issues du bénéfice et bénéfice reporté	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au début de la période de référence	291'850	47'993	5'665	10'450	28'016	11'596	395'570
Plan de participation des collaborateurs/ inscription dans les réserves	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation/réduction du capital ¹	7'780	3'221	-	-	-	-	11'001
Autres apports/injections	-	-	-	-	-	-	-
Acquisition de propres parts au capital	-	-	-	-	-	-	-
Aliénation de propres parts au capital	-	-	-	-	-	-	-
Bénéfice/(perte) résultant de l'aliénation de propres parts au capital	-	-	-	-	-	-	-
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	-	-	580	-	13	(593)	-
Dividendes et autres distributions	-	-	-	-	-	(11'003)	(11'003)
Autres dotations/(prélèvements) affectant les réserves pour risques bancaires généraux	-	-	-	(2'500)	-	-	(2'500)
Autres dotations/(prélèvements) affectant les autres réserves	-	-	-	-	-	-	-
Bénéfice de la période	-	-	-	-	-	9'947	9'947
Capitaux propres à la fin de la période de référence	299'630	51'214	6'245	7'950	28'029	9'947	403'015

1. Augmentation de capital réalisée le 1^{er} mai 2019. Les actions ont été entièrement libérées par versement en numéraire.

RÉPARTITION DU BÉNÉFICE

En milliers de CHF

	31.12.2019	31.12.2018
Bénéfice de l'exercice	9'947	11'596
Bénéfice reporté	19'770	19'757
Bénéfice au bilan	29'717	31'353
Répartition du bénéfice		
Répartition du bénéfice	500	580
Distribution au moyen du bénéfice au bilan	9'438	11'003
Report à nouveau	19'779	19'770
Total	29'717	31'353



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Crédit Agricole next bank (Suisse) SA

1 | Raison sociale, forme juridique et siège social de la Banque

Crédit Agricole next bank (Suisse) SA a son siège social à Genève et est organisé sous forme de société anonyme. La Banque dispose d'une agence à Bâle, Lausanne, Fribourg, la Chaux-de-Fonds, Yverdon et Zurich ainsi que de quatre agences à Genève. L'effectif de son personnel, converti en emplois à temps complet, s'élève à 207 collaborateurs au 31 décembre 2019 (202 à fin 2018). La Banque est essentiellement active dans le secteur des crédits immobiliers.

Depuis 2009, la Banque propose également des prestations de banque de détail. La Banque a confié à Azqore SA, société née de la scission avec CA Indosuez (Switzerland) SA, le traitement informatique et le trafic des paiements. Cette externalisation a fait l'objet, conformément aux exigences de la FINMA, de contrats de services détaillés. Afin de garantir la confidentialité des opérations, les collaborateurs du prestataire de services sont tous soumis au secret bancaire.

2 | Principes comptables et d'évaluation des comptes annuels

2.1 | Principes généraux

Les principes de comptabilité, de comptabilisation et d'évaluation sont conformes au code des obligations, à la loi sur les banques et à son ordonnance ainsi qu'aux prescriptions comptables pour les banques, les négociants en valeurs mobilières et les groupes et conglomérats financiers définies par la circulaire 15/1 de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA. Le bouclage individuel statutaire avec présentation fiable présente la situation économique de la banque de façon à ce qu'un tiers puisse s'en faire une opinion fondée. Les comptes annuels peuvent contenir des réserves latentes.

Tous les montants indiqués sont arrondis, ce qui peut donner lieu à des écarts minimes au niveau des totaux.

Principes généraux d'évaluation

Les comptes annuels ont été établis selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation.

Saisie des opérations et inscription au bilan

Toutes les opérations sont enregistrées dans les livres au jour de leur conclusion et sont évaluées immédiatement en vue de la détermination du résultat.

Toutes les transactions conclues jusqu'à la date du bilan sont comptabilisées le jour de leur conclusion. L'inscription au bilan des transactions conclues au comptant, mais non encore exécutées s'effectue selon le principe de la date de conclusion, à l'exception des avoirs en compte de virement auprès de la Banque Nationale Suisse qui sont régis par le principe de la date de règlement.

Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées aux taux de change en vigueur à la date de transaction. Les gains et pertes résultant du règlement des transactions ainsi que de la réévaluation, au taux de change en vigueur à la date du bilan, des actifs et passifs libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au compte de résultat.

Les taux de change utilisés pour la conversion des principales monnaies étrangères à la date de clôture sont les suivants:

Cours de clôture

	31.12.2019	31.12.2018
USD	0.9676	0.9850
EUR	1.0852	1.1263

Liquidités

Les liquidités sont enregistrées à la valeur nominale.

Créances sur les banques

Les créances sur les banques sont inscrites à la valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur pour risques de défaillance.

Créances sur la clientèle et créances hypothécaires

Les créances sur la clientèle et créances hypothécaires sont enregistrées à la valeur nominale. Les dépréciations de valeur sur créances compromises sont couvertes par des corrections de valeur individuelles. Les dépréciations sont directement déduites de la créance correspondante, et elles sont égales à la partie de la créance qui n'est pas couverte par des sûretés, et ce dès l'instant où il apparaît que cette créance est compromise.

Valeurs de remplacement positives (actifs) et négatives (passifs) sur Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur. Des valeurs de remplacement d'instruments financiers dérivés sont calculés et comptabilisés pour prendre en compte le coût ou le gain qui résulterait d'une défaillance de la contrepartie. Sont comptabilisées au bilan dans cette rubrique les valeurs de remplacement positives (actifs) et négatives (passifs).

Autres Actifs/Autres passifs sur opérations de couverture

Dans le cadre de la gestion de son bilan, la Banque utilise des instruments financiers dérivés pour la couverture des risques de taux d'intérêt et de devises. Les opérations de couverture sont évaluées de la même façon que les opérations de base couvertes. Le résultat de la couverture est enregistré dans la même rubrique du compte de résultat que celui de l'opération couverte. Dans la mesure où aucune adaptation de valeur de l'opération de base n'a été comptabilisée, le résultat d'évaluation des instruments de couverture est saisi dans le compte de compensation. Le solde du compte de compensation est présenté sous «Autres actifs», voire sous «Autres passifs».

La Banque documente les relations de couverture ainsi que les buts et les stratégies des opérations de couverture lors de la conclusion de ces opérations. La Banque vérifie périodiquement l'effectivité de la relation de couverture.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des titres de participation, des titres de créances ainsi que les immeubles repris dans le cadre des opérations de crédit et destinées à la revente.

Les titres de créances destinés à être conservés jusqu'à l'échéance sont évalués au coût amorti. Le coût amorti est calculé en prenant en compte l'agio ou le disagio à l'acquisition et en s'assurant que cette différence est répartie sur la durée de la créance. Les modifications de valeur en lien avec le risque de défaillance sont enregistrées dans la rubrique «Variations des corrections de valeurs pour risques de défaillance et pertes liées à des opérations d'intérêts».

Les titres de participation sont portés au bilan au plus bas du prix d'acquisition ou de la valeur de marché.

Les immeubles repris dans le cadre des activités de crédit destinés à la revente sont évalués au plus bas du coût d'achat ou de la valeur de liquidation.

Participations

Sont considérés comme participations, les titres de participation émis par des entreprises, que la Banque détient dans l'intention d'un placement permanent, quelle que soit la part aux voix.

Les participations sont évaluées individuellement, à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections économiquement nécessaires. La Banque examine à chaque date du bilan si la valeur des participations est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur. Si elle observe de tels signes, la Banque détermine la valeur réalisable de chaque actif.

La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable. S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles».

Les gains réalisés lors de l'aliénation de participations sont enregistrés dans la rubrique «Produits extraordinaires», les pertes réalisées dans la rubrique «Charges extraordinaires».

Immobilisations corporelles

Les investissements dans de nouvelles immobilisations corporelles, qui sont utilisées durant plus d'une période comptable, sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition et amortis selon la méthode linéaire sur leur durée de vie prévisible.

Les durées de vie prévisibles sont les suivantes :

Agencement et installations	10 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier de bureau	5 ans
Aménagement des locaux dont l'usage est garanti par un bail à long terme	10 ans

L'actualité de la valeur des immobilisations est revue chaque année. Si cet examen fait apparaître un changement de la durée d'utilisation ou une diminution de valeur, la Banque amortit la valeur comptable résiduelle selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation ou procède à un amortissement non planifié.

Engagements envers les banques et engagements résultant des dépôts de la clientèle

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale.

Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage

Les emprunts et prêts de la centrale d'émission de lettres de gage des banques suisses comprennent les prêts accordés par la centrale de lettres de gage des banques suisses. Ils sont évalués à la valeur nominale; l'agio ou le disagio éventuel est enregistré dans les «Comptes de régularisation» et réparti sur la durée de la créance (accrual method) dans la rubrique «Charges d'intérêts».

Provisions

Les obligations, juridiques ou de fait, sont évaluées à intervalles réguliers. Une provision est constituée si une sortie de fonds apparaît probable et peut être évaluée de manière fiable. Les provisions existantes sont réévaluées à chaque date du bilan. Elles sont augmentées, maintenues ou dissoutes sur la base de ces nouvelles évaluations. Les autres provisions peuvent comporter des réserves latentes.

Impôts

Les impôts courants sont déterminés conformément aux prescriptions fiscales en vigueur et comptabilisés dans la rubrique «Impôts» dans le compte de résultat. Les engagements résultant des impôts courants affectant le revenu et le capital sont comptabilisés au passif du bilan sous la rubrique «Comptes de régularisation».

Engagements de prévoyance

La Banque a adhéré au fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA pour la couverture des engagements en matière de prévoyance professionnelle des salariés. Pour des membres de la Direction, la Banque peut s'affilier à une institution de prévoyance du Groupe Crédit Agricole SA. Chaque année, les avantages ou engagements économiques sont calculés à la date du bilan par revue actuarielle, sur la base des états financiers du fonds de prévoyance établis selon la norme SWISS GAAP RPC 26, et traités conformément à la norme SWISS GAAP RPC 16. Un éventuel engagement ou avantage économique serait constaté au bilan dans le poste «Provisions» respectivement «Autres actifs», la différence avec l'exercice précédent serait saisi au compte de résultat sous le poste «Charges de personnel».

Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement par le débit de la rubrique «Variation des réserves pour risques bancaires généraux» dans le but de couvrir les risques latents de l'activité. Le cas échéant, ces réserves sont imposées fiscalement.

Engagements irrévocables, engagements conditionnels et engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Ces engagements hors bilan sont présentés à la valeur nominale. Les risques reconnaissables font l'objet d'une provision portée au passif du bilan.

2.2 | Modification des principes comptables et d'évaluation

Aucune modification majeure n'a été apportée aux principes comptables et d'évaluation.

2.3 | Événements significatifs survenus après la date du bilan

L'apparition de l'épidémie du virus COVID-19 en Chine, sa propagation en Europe et dans d'autres pays, ainsi que la quarantaine et d'autres efforts pour contenir l'épidémie semblent avoir un effet économique négatif. Les incidences futures de l'épidémie du COVID-19 sont incertaines pour le moment et les implications ne peuvent être quantifiées. Une augmentation significative du nombre d'infections au COVID-19 ou une prolongation de l'épidémie pourrait nuire à la croissance économique, affecter des industries ou des pays spécifiques, y compris la Suisse, et affecter la résilience opérationnelle. Chacun de ces développements peut affecter nos activités ou nos résultats financiers.

3 | Gestion des risques

La Banque est exposée aux risques suivants: les risques de crédit, de taux d'intérêt, de liquidité, ainsi que les risques opérationnels qui incluent les risques de compliance et de réputation. La surveillance, l'identification, la mesure et le pilotage de ces risques figurent parmi les compétences clés de la Banque.

Le but premier de la Banque est de maintenir une solvabilité de premier ordre et de préserver sa bonne réputation. Sa capacité à assumer les risques est déterminée de façon à ce que la Banque, même en cas de survenance d'éléments négatifs, satisfasse aux exigences de capitalisation.

Le Conseil d'administration fixe la politique de gestion des risques qui détermine les limites pour chaque type de risque encouru par la Banque. Le reporting interne garantit une information appropriée des organes de la Banque.

3.1 | Risques de crédit

Prêts à la clientèle

La politique de crédit englobe la totalité des engagements qui pourraient entraîner des pertes, si les contreparties se trouvaient dans l'incapacité d'honorer leurs engagements.

La Banque limite les risques de crédit en les répartissant, en se montrant exigeante sur la qualité des débiteurs, et par le biais des marges de couverture. La qualité des clients est évaluée selon des critères de solvabilité adaptés aux marchés dans lesquels la Banque évolue.

Pour l'estimation des biens immobiliers sur lesquels elle dispose d'un gage hypothécaire, la Banque se fonde sur des valeurs fournies par des experts ou des méthodes d'évaluation reconnues. Pour les crédits couverts par une garantie bancaire, la Banque s'assure de la solvabilité du garant. Le montant des prêts est fonction de la capacité du client à assumer le service de la dette et de la valeur de nantissement des gages retenue par la Banque. La gestion des impayés est informatisée. Les corrections de valeur sont réexaminées et réajustées périodiquement.

Pour mesurer et gérer les risques de défaillance, la Banque se fonde sur le respect du service de la dette.

3.2 | Risque de variation de taux

Le risque de taux naît du déséquilibre entre les échéances des actifs et des passifs. La mesure et le pilotage du risque résultant de ce déséquilibre sont donc d'une grande importance pour limiter l'impact de la variation de taux d'intérêt sur la marge d'intérêt. Ces tâches incombent au comité financier de la Banque.

L'étude du contexte économique et les perspectives de taux qui en découlent sont complétées par une analyse régulière des effets sur le revenu et les capitaux propres.

Selon l'évolution des taux, le service Financier décide des mesures de couverture dans le cadre des limites de risque prédéfinies. La Banque utilise, à cet effet, des instruments financiers dérivés.

3.3 | Autres risques de marché

Risques de change

La Banque gère le risque de change afin de minimiser l'impact que les fluctuations monétaires pourraient avoir sur ses revenus. Sa stratégie consiste fondamentalement à équilibrer les actifs en monnaies étrangères avec les passifs en monnaies étrangères. La position de change est surveillée quotidiennement.

3.4 | Liquidité

La stratégie en matière de liquidité est élaborée par le service Financier et approuvée par la Direction ainsi que le Conseil d'administration. Le service Financier vérifie le respect des limites et des objectifs. Les actifs liquides, la situation de financement et les risques de concentration sont communiqués trimestriellement au comité financier de la Banque.

3.5 | Risques opérationnels

On entend par risques opérationnels le risque de pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes et de systèmes ou résultant d'événements extérieurs.

L'évaluation des risques opérationnels et de conformité porte sur les pertes financières directes ainsi que sur les conséquences qu'entraînerait une perte de confiance des clients.

Les contrôles clés sont documentés selon des principes uniformes. Chaque année, le plan de *Business Continuity Management* est testé. Les observations faites à cette occasion sont consignées dans le rapport sur les risques opérationnels adressé à la Direction.

3.6 | Compliance

Le Compliance Officer contrôle le respect par la Banque des dispositions réglementaires en vigueur ainsi que des devoirs de diligence propres aux intermédiaires financiers. Il suit les développements législatifs en cours et veille à l'adaptation des directives internes aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires.

4 | Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur

4.1 | Créances couvertes par hypothèque

La Banque procède à la fois à un examen de solvabilité du preneur de crédit et de la valorisation du gage immobilier. Le service de la dette est régulièrement surveillé et des rappels sont notifiés dès 30 jours de retard. Les crédits présentant un profil de risque élevé sont réexaminés à fréquence rapprochée. Un besoin de provision est identifié selon le principe décrit dans le paragraphe 2.1 «Créances sur la clientèle et créances hypothécaires».

La Banque a constitué une provision pour le risque latent de défaillance selon le chiffre marginal 412 de la circulaire FINMA 2015/1 destinée à couvrir les risques latents de pertes sur l'ensemble des prêts non couverts par une garantie bancaire ou autre forme de sûreté équivalente.

Afin d'estimer le risque de perte sur le portefeuille des crédits, la Banque a effectué une analyse par génération de crédit, en matérialisant les pertes à couvrir en cas de scénario catastrophe (baisse instantanée des prix de l'immobilier et par conséquent de la valeur des garanties, mais également forte dégradation de la qualité des débiteurs).

Compte tenu de l'exposition d'une partie du portefeuille de crédits à la zone EURO, le taux de provision pour risques latents de défaillance a été fixé à 0,45% des encours non contre-garantis par des établissements bancaires.

Les corrections de valeur individuelles et pour risques latents de défaillance sont déduites du total de l'actif conformément à l'article 27 OB.

4.2 | Procédure de détermination des corrections de valeur et des provisions

Les nouveaux besoins de corrections de valeur sont identifiés selon les principes décrits en paragraphes 2.1, 4.2 et 5.1. Les positions à risque sont réévaluées à chaque clôture et les corrections de valeur adaptées en conséquence si nécessaire.

Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts peu vraisemblables ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 90 jours.

Les intérêts échus depuis plus de 90 jours sont dits en souffrance. La Banque renonce à comptabiliser au compte de résultat les intérêts en souffrance et les intérêts compromis et les comptabilisent directement à la rubrique corrections de valeur et provisions.

La dépréciation de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant dont la Banque peut escompter la récupération, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation des sûretés.

Une créance n'est plus considérée comme compromise, si les arriérés (capital et intérêts) ont été réglés, le service de la dette a repris normalement et d'autres critères de solvabilité sont remplis.

5 | Évaluation des sûretés

5.1 | Créances couvertes par hypothèque

L'estimation des gages immobiliers se base sur les directives de l'Association suisse des banquiers pour les crédits garantis par des biens situés en Suisse. Les taux d'avance sont fixés sur la base de la valeur réelle du bien déterminée par des expertises internes ou externes ou encore sur la base d'informations fournies par un prestataire externe.

Pour les biens situés à l'étranger, la Banque s'appuie sur des rapports d'évaluation externes.

6 | Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés et de l'utilisation

6.1 | Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés

La Banque conclut des contrats d'instruments financiers dérivés à des fins de couverture du risque de taux d'intérêt et du risque d'exposition aux devises.

6.2 | Utilisation de la comptabilité de couverture

Types d'opérations de base et de couverture

La comptabilité de couverture est surtout utilisée en rapport avec les types d'opérations suivants :

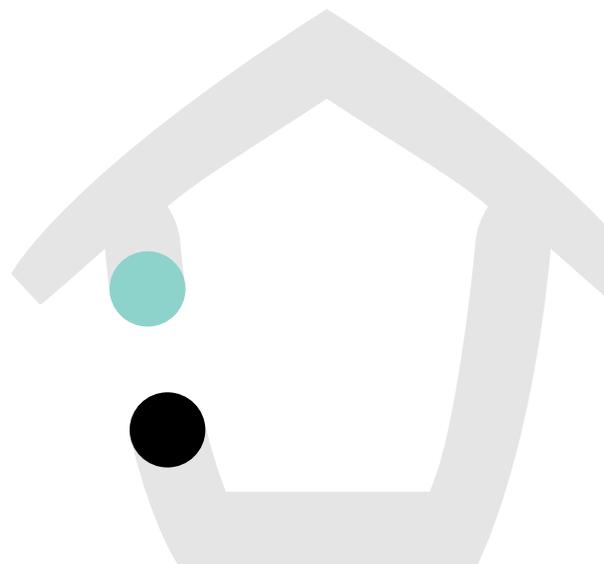
Opérations de base	Couverture par
Créances sensibles aux fluctuations de taux d'intérêt	Swaps de taux d'intérêt
Engagements clientèles en devise	Swaps de devises

Constitution des groupes d'instruments financiers

Les positions sensibles aux variations de taux (essentiellement des créances envers la clientèle et des créances hypothécaires) sont groupées par échéance et couvertes à l'aide d'opérations de macro hedge.

Relation économique entre les opérations de base et les opérations de couverture

La Banque documente la relation entre l'instrument de couverture et l'opération de base. L'effectivité de la relation de couverture se fonde sur la concordance entre la valeur nominale de l'instrument de couverture et celle de la position couverte.





INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1 | Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que créances compromises

En milliers de CHF

	Nature des couvertures			
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	Total
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Créances sur la clientèle	42'207	452'505	11'630	506'342
Créances hypothécaires	4'315'579	38'382	48'851	4'402'812
– Immeubles d'habitations	4'315'579	38'382	48'851	4'402'812
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
31.12.2019	4'357'786	490'887	60'481	4'909'154
31.12.2018	4'262'467	548'523	62'924	4'873'914
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)¹				
31.12.2019	4'357'785	487'235	34'480	4'879'500
31.12.2018	4'237'534	548'523	59'045	4'845'102
Hors bilan				
Engagements conditionnels	–	–	7'919	7'919
Engagements irrévocables	138'945	7'126	22'268	168'339
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	–	–	2'746	2'746
Total du hors bilan				
31.12.2019	138'945	7'126	32'933	179'004
31.12.2018	77'433	7'919	22'062	107'414

Créances compromises

En milliers de CHF

	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés ²	Montant net	Corrections de valeur individuelles
31.12.2019	58'473	48'349	10'124	10'124
31.12.2018	54'810	45'220	9'590	9'590

1. Y compris provision pour le risque latent de défaillance selon le chiffre marginal 412 de la circulaire FINMA 2015/1 destinée à couvrir les risques latents de pertes sur l'ensemble des prêts non couverts par une garantie bancaire ou autre forme de sûreté équivalente. (2018: KCHF 19'717, 2017: KCHF 19'222).

2. Dette/valeur de réalisation par client: le montant le moins élevé des deux doit être pris en compte.

2 | Instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

En milliers de CHF

		Instruments de négoce			Instruments de couverture		
		Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats
Instruments de taux	Swaps	–	–	–	1'625	20'792	1'065'000
Total avant prise en compte des contrats de netting		–	–	–	1'625	20'792	1'065'000
	<i>Dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation</i>	–	–	–	–	–	–
	31.12.2018	–	–	–	315	19'748	897'714
	<i>Dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation</i>	–	–	–	–	–	–
Total après prise en compte des contrats de netting							
		Valeurs de remplacement positives (cumulées)	Valeurs de remplacement négatives (cumulées)				
	31.12.2019	1'625	20'792				
	31.12.2018	315	19'748				
Répartition selon les contreparties							
		Instances centrales de clearing	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients			
	Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)	–	1'625	–			

3 | Répartition des immobilisations financières

En milliers de CHF

	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018
Titres de créance	46'100	46'100	46'100	46'100
– Dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	46'100	46'100	46'100	46'100
Immeubles	1'192	42	1'192	42
Total	47'292	46'142	47'292	46'142
– Dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités				

Répartition des contreparties selon la notation

	De AAA à AA-	De A+ à A-	De BBB+ à BBB-	De BB+ à B-	Inférieur à B-	Sans notation
Titres de créance						
Valeurs comptables	–	–	–	–	–	46'100

4 | Participations

En milliers de CHF

	Valeur d'acquisition	Corrections de valeur cumulées et adaptations de valeur (mise en équivalence)	Valeur comptable au 31.12.2018	31.12.2019						Valeur comptable au 31.12.2019	Valeur de marché
				Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Corrections de valeur	Adaptations de valeur en cas de mise en équivalence/reprises d'amortissements			
Autres participations	3'981	–	3'981	–	–	–	–	–	3'981	–	
– Avec valeur boursière	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
– Sans valeur boursière	3'981	–	3'981	–	–	–	–	–	3'981	–	
Total des participations	3'981	–	3'981	–	–	–	–	–	3'981	–	

5 | Entreprises dans lesquelles la Banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

Participations consolidées							
Raison sociale	Siège	Activité	Capital social (en 1'000)	Part au capital (en %)	Part aux voix (en %)	Détention directe	Détention indirecte
Swiss Home Loan Securities 2016-1 Sarl	Genève	Special purpose vehicle	20	94.50%	94.50%	94.50%	–

Participations non consolidées							
Raison sociale	Siège	Activité	Capital social (en 1'000)	Part au capital (en %)	Part aux voix (en %)	Détention directe	Détention indirecte
Banque des Lettres de Gage des établissements suisses de crédit hypothécaire SA	Zurich	Centrale d'émission de lettres de gages	900'000	0.0054%	0.0054%	0.0054%	–

6 | Immobilisations corporelles

En milliers de CHF

	31.12.2018			31.12.2019					
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable au 31.12.2018	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Reprises	Valeur comptable au 31.12.2019
Autres immobilisations corporelles	14'711	(7'997)	6'714	–	5'810	–	(2'078)	–	10'446
Total des immobilisations corporelles	14'711	(7'997)	6'714	–	5'810	–	(2'078)	–	10'446

7 | Répartition des autres actifs et autres passifs

En milliers de CHF

	Autres actifs		Autres passifs	
	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018
Compte de compensation	17'650	17'939	–	–
Autres actifs et autres passifs	1'159	2'981	2'466	6'049
Impôts indirects	1'839	69	932	997
Total	20'648	20'989	3'398	7'046

8 | Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi qu'actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

En milliers de CHF

	31.12.2019		31.12.2018	
	Valeurs comptables	Engagements effectifs	Valeurs comptables	Engagements effectifs
Actifs nantis/cédés				
Créances hypothécaires mises en gage ou cédées en garantie de prêts de la centrale des lettres de gage	549'085	448'600	549'710	441'200

9 | Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle ainsi que nombre et type des instruments de capitaux propres de la Banque détenus par ces institutions

Il faut également intégrer les emprunts obligataires et les obligations de caisse de la Banque ainsi que les valeurs de remplacement négatives.

Le nombre et le genre des instruments de capitaux propres de la Banque, détenus par les institutions de prévoyance de la Banque, doivent être indiqués.

	Exercice de référence	Exercice précédent
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	20'104	20'041

10 | Situation économique des propres institutions de prévoyance (en CHF)

10.1 | Institution de prévoyance

Les collaborateurs de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA sont assurés auprès du fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA. Les bonifications de vieillesse en couverture des prestations de retraite sont prélevées dès le jour de l'entrée en service, mais au plus tôt dès le 1^{er} janvier qui suit le 24^e anniversaire.

Le droit à la rente ou au capital vieillesse prend naissance à l'âge ordinaire qui donne droit aux prestations de vieillesse de l'A.V.S. Moyennant une réduction de la rente, le droit aux prestations de vieillesse peut être avancé jusqu'à l'âge de 58 ans révolus au plus tôt. Le fonds de prévoyance prévoit également des versements de pension au conjoint et aux enfants en cas de décès de l'assuré.

Des cadres dirigeants peuvent également bénéficier d'une prévoyance complémentaire auprès du groupe. Ce fonds de prévoyance est directement géré par le groupe.

10.2 | Avantages/engagements économiques provenant d'un excédent/découvert de couverture

Les comptes annuels du fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA (établis selon la norme Swiss GAAP RPC 26) font apparaître un degré de couverture de 101,5% à fin 2018, respectivement 107,3% à fin 2017 par rapport à l'exigence de l'OPP2. Nous n'avons pas de données provisoires à fin décembre 2019.

Les réserves de fluctuation de valeur du fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA n'ayant pas encore atteint la hauteur réglementaire, il n'y a pas d'excédent de couverture au sens de la norme Swiss GAAP RPC 16.

Le fonds de prévoyance complémentaire pour les cadres dirigeants présente au niveau de notre actionnaire principal une couverture de 99,90% de la dette actuarielle au 31.12.2019 (99,77% au 31.12.2018).

10.3 | Réserves de cotisations de l'employeur

Il n'existe pas de réserves de cotisations d'employeur auprès des fonds de prévoyance pour l'exercice de référence, ni pour l'exercice précédent.

10.4 | Charges de personnel

Les contributions aux institutions de prévoyance sont reflétées sous les frais de personnel et totalisent KCHF 3'229 pour l'exercice 2019 (KCHF 3'031 en 2018).

11 | Emprunts obligataires et emprunts à conversion obligatoire en cours

En milliers de CHF

		Taux d'intérêt moyen pondéré	Échéances	Montant
Émetteur				
Banque des Lettres de Gage	Non subordonné	0.89%	2020-2038	448'600
	Subordonné sans clause PONV ¹	–	–	–
	Subordonné avec clause PONV ¹	–	–	–
Total		0.89%		448'600

1. Point of non viability (PONV).

Aperçu des échéances des emprunts obligataires en cours

	D'ici une année	> 1 – ≤ 2 ans	> 2 – ≤ 3 ans	> 3 – ≤ 4 ans	> 4 – ≤ 5 ans	> 5 ans	Total
Émetteur							
Prêts de Banque des Lettres de Gage	118'900	15'000	14'100	9'300	2'400	288'900	448'600
Total	118'900	15'000	14'100	9'300	2'400	288'900	448'600

12 | Corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence

En milliers de CHF

	État au 31.12.2018	Utilisations conformes au but	Reclassifications ¹	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	État au 31.12.2019
Provisions pour autres risques d'exploitation	5'181	–	–	–	–	535	(1'374)	4'342
Total des provisions	5'181	–	–	–	–	535	(1'374)	4'342
Réserves pour risques bancaires généraux	10'450	–	–	–	–	–	(2'500)	7'950
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	28'812	(106)	–	–	–	3'722	(2'587)	29'841
– Dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	9'590	(106)	–	–	–	3'227	(2'587)	10'124
– Dont corrections de valeur pour les risques latents	19'222	–	–	–	–	495	–	19'717

* Indication: la somme des reclassifications doit aboutir à une somme égale à zéro: à titre d'exemple, les corrections de valeur nettes qui ne sont économiquement plus nécessaires, non dissoutes par le compte de résultat et ainsi conservées à titre de réserves latentes dans le bouclage individuel statutaire avec présentation fiable sont reclassifiées dans la rubrique «Réserves pour risques bancaires généraux» ou dans la sous-rubrique «Autres provisions».

13 | Capital social

	31.12.2019			31.12.2018		
	Valeur nominale totale (en milliers)	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale (en milliers)	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Capital social						
Capital-actions/capital social	299'630	299'630	299'630	291'850	291'850	291'850
– Dont libéré	299'630	299'630	299'630	291'850	291'850	291'850
Total du capital social	299'630	299'630	299'630	291'850	291'850	291'850

14 | Créances et engagements envers les parties liées

En milliers de CHF

	Créances		Engagements	
	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018
Participants qualifiés	81'291	53'190	2'682'533	2'790'028
Sociétés du groupe	1'167	3'003	1'928	4'139
Sociétés liées	5'434	789	410'896	392'414
Affaires d'organes	800	2'555	–	–

Les opérations avec les parties liées sont conclues aux conditions du marché.

	Hors Bilan	
	31.12.2019	31.12.2018
Sociétés du groupe	7919	7919

15 | Participants significatifs

		31.12.2019		31.12.2018	
		Nominal	Part en %	Nominal	Part en %
Participants significatifs et groupes de participants liés par des conventions de vote					
Avec droit de vote	Crédit Agricole des Savoie	161'800	54.00	157'599	54.00
	Crédit Agricole Centre-Est	54'843	18.30	53'420	18.30
	Crédit Agricole Franche-Comté	37'743	12.60	36'762	12.60
	CA Indosuez (Switzerland) SA	14'982	5.00	14'593	5.00
	Crédit Agricole Alsace-Vosges	30'262	10.10	29'476	10.10

16 | Structure des échéances des instruments financiers

En milliers de CHF

	A vue	Dénonçable	Échu					Immobilisé	Total
			D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans			
Actifs/instruments financiers									
Liquidités	359'500	–	–	–	–	–	–	359'500	
Créances sur les banques	92'654	–	–	88	–	477	–	93'219	
Créances sur la clientèle	58	4'699	7'055	14'425	50'797	423'588	–	500'622	
Créances hypothécaires	–	9	2'666	10'734	80'779	4'284'690	–	4'378'878	
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1'625	–	–	–	–	–	–	1'625	
Immobilisations financières	–	–	–	–	46'100	–	1'192	47'292	
Total 31.12.2019	453'837	4'708	9'721	25'247	177'676	4'708'755	1'192	5'381'136	
Total 31.12.2018	442'480	1'234	15'091	29'794	141'684	4'703'495	42	5'333'820	
Fonds étrangers/instruments financiers									
Engagements envers les banques	27'025	–	400'476	345'682	1'324'826	998'607	–	3'096'616	
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	582'382	800'545	200	1'089	30'291	1'504	–	1'416'011	
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	20'792	–	–	–	–	–	–	20'792	
Emprunts et prêts des lettres de gage	–	–	37'200	81'700	40'800	288'900	–	448'600	
Total 31.12.2019	630'199	800'545	437'876	428'471	1'395'917	1'289'011	–	4'982'019	
Total 31.12.2018	529'788	780'757	450'612	336'971	1'510'453	1'332'810	–	4'941'391	

17 | Actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile

En milliers de CHF

	31.12.2019		31.12.2018	
	Suisse	Étranger	Suisse	Étranger
Actifs				
Liquidités	347'934	11'566	381'813	4'518
Créances sur les banques	87'894	5'325	53'492	2'438
Créances sur les clients	151'853	348'769	179'896	403'031
Créances hypothécaires	3'145'585	1'233'293	2'936'187	1'325'988
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	–	1'625	–	315
Immobilisations financières	46'191	1'101	46'142	–
Comptes de régularisation	3'256	–	5'657	–
Participations	3'981	–	3'981	–
Immobilisations corporelles	10'446	–	6'714	–
Autres actifs	16'576	4'072	17'790	3'199
Total des actifs	3'813'716	1'605'751	3'631'672	1'739'489
Passifs				
Engagements envers les banques	2'648'147	448'469	2'750'398	430'777
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	790'921	625'090	740'919	558'349
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	15'068	5'724	16'414	3'334
Emprunts et prêts des centrales de lettres de gage	448'600	–	441'200	–
Comptes de régularisation	26'321	372	21'545	428
Autres passifs	3'398	–	7'046	–
Provisions	4'342	–	5'181	–
Réserves pour risques bancaires généraux	7'950	–	10'450	–
Capital social	299'630	–	291'850	–
Réserve légale issue du capital	51'214	–	47'993	–
Réserve légale issue du bénéfice	6'245	–	5'665	–
Réserves facultatives issues du bénéfice	8'259	–	8'259	–
Bénéfice reporté	19'770	–	19'757	–
Bénéfice de la période	9'947	–	11'596	–
Total des passifs	4'339'812	1'079'655	4'378'273	992'888

18 | Répartition du total des actifs par pays ou par groupes de pays (principe du domicile)

En milliers de CHF

	31.12.2019		31.12.2018		
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %	
Actifs					
Europe	Suisse	3'813'716	70.37	3'631'672	67.61
	France	1'223'929	22.58	1'326'064	24.69
	Allemagne	368'395	6.80	400'220	7.45
Autres	13'427	0.25	13'205	0.25	
Total des actifs	5'419'467	100.00	5'371'161	100.00	

19 | Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque)

Notation de pays interne à la banque	Standard & Poor's	Expositions nettes à l'étranger au 31.12.2019		Expositions nettes à l'étranger au 31.12.2018	
		en CHF	Part en %	en CHF	Part en %
1 – Première qualité	AAA / AA-	1'758'699	100.00	1'916'739	100.00
2 – Bonne	A+ / A-	8	0.00	4	0.00
3 – Moyenne	BBB+ / BBB-	5	0.00	9	0.00
4 – Dégradée	CC	3	0.00	–	–
Total		1'758'715	100.00	1'916'739	100.00

INFORMATIONS RELATIVES AU HORS-BILAN

20 | Répartition des créances et engagements conditionnels

	En milliers de CHF	
	31.12.2019	31.12.2018
Engagements de couverture de crédit et similaires	7'919	7'919
Total des engagements conditionnels	7'919	7'919

INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

21 | Produit de refinancement significatif dans la rubrique

«Produits des intérêts et des escomptes ainsi que des intérêts négatifs significatifs»

Les produits d'intérêts et des escomptes comprennent un montant négatif de KCHF 951 relatif aux intérêts négatifs chargés par la BNS (KCHF 1'070 en 2018).

22 | Répartition des charges de personnel

	En milliers de CHF	
	2019	2018
Charges de personnel		
Appointements (jetons de présence et les indemnités fixes aux organes de la banque, Appointements et les allocations supplémentaires)	22'992	21'958
Prestations sociales	3'150	2'978
Adaptations de valeur relatives aux avantages et Engagements économiques découlant des institutions de prévoyance	3'229	3'031
Autres charges de personnel	672	763
Total	30'043	28'730

23 | Répartition des autres charges d'exploitation

En milliers de CHF

	2019	2018
Autres charges d'exploitation		
Coût des locaux	3'843	3'407
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	10'902	8'738
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	530	684
Publicité	1'955	2'211
Honoraires de/des société(s) d'audit (art. 961a ch. 2 CO)	456	424
– Dont pour les Prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	444	361
– Dont pour d'autres Prestations de service	12	63
Honoraires versés à des tiers	1'822	1'732
Autres charges d'exploitation	1'680	1'572
– Dont rémunération pour une éventuelle garantie étatique	–	–
Total	21'188	18'768

24 | Pertes significatives des produits et charges extraordinaires ainsi que dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeurs et provisions libérées

	2019	2018
Produits extraordinaires		
Autres produits extraordinaires	–	43
Total des produits extraordinaires	–	43
Charges extraordinaires		
Autres charges extraordinaires	(1)	(5)
Total des charges extraordinaires	(1)	(5)

25 | Impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition

En milliers de CHF

	2019	2018
Impôts		
Charges relatives aux impôts courants	3'804	4'792
Total	3'804	4'792
Taux d'imposition moyen pondéré, sur la base du résultat opérationnel	22%	23%

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES ANNUELS

Genève, le 27 mars 2020

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état des capitaux propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de

l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

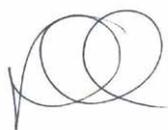
Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Stéphane Muller
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Patrick Mettraux
Expert-réviseur agréé

Fonds propres réglementaires au 31.12.2019

En milliers de CHF

	31.12.2019	31.12.2018
Fonds propres minimaux basés sur les exigences pondérées en fonction des risques	14'336	14'594
Fonds propres pouvant être pris en compte	411'038	402'634
Fonds propres de base durs (CET1)	391'321	381'572
Fonds propres de base complémentaires (AT1)	–	–
Fonds propres complémentaires (T2)	19'717	21'062
Fonds propres nécessaires	179'212	182'430
Risques de crédit	166'522	169'803
Risques non liés à des contreparties	931	540
Risques de marché	36	78
Risques opérationnels	10'035	10'207
Autres fonds propres nécessaires	1'689	1'801
Ratio des fonds propres de base durs (Ratio CET 1)	17.5%	16.7%
Ratio des fonds propres de base (Ratio Tier 1)	17.5%	16.7%
Ratio des fonds propres globaux	18.3%	17.7%
Volant anticyclique (en % des positions pondérées par le risque)	1.1%	1.1%
Ratio-cible des fonds propres de base durs (Ratio CET 1), après volant anticyclique	8.5%	8.5%
Ratio-cible des fonds propres de base (Ratio Tier 1), après volant anticyclique	10.5%	10.1%
Ratio-cible des fonds propres globaux, après volant anticyclique	12.3%	12.3%
Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	7.0%	6.9%
Exposition globale	5'611'883	5'540'906

Ratio de liquidité à court terme (LCR)

En milliers de CHF

	1 ^{er} trimestre 2019	2 ^e trimestre 2019	3 ^e trimestre 2019	4 ^e trimestre 2019
Moyenne des actifs liquide de haute qualité (HQLA)	314'746	321'846	215'614	328'213
Moyenne des sorties de trésorerie nette	188'750	185'057	167'018	114'127
Ratio Moyen de liquidité à court terme LCR en %	166.8%	173.9%	129.1%	287.6%



**COMPTES
CONSOLIDÉS**

BILAN

En milliers de CHF

	31.12.2019	31.12.2018
Actifs		
Liquidités	359'500	386'331
Créances sur les banques	96'122	55'930
Créances sur la clientèle	500'622	582'927
Créances hypothécaires	4'538'697	4'435'588
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1'625	315
Immobilisations financières	1'192	42
Comptes de régularisation	3'143	5'477
Participations non consolidées	3'962	3'962
Immobilisations corporelles	10'446	6'714
Autres actifs	19'604	18'177
Total des actifs	5'534'913	5'495'463
<i>Total des créances subordonnées</i>	<i>565</i>	<i>160</i>
<i>– Dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>	<i>–</i>	<i>–</i>
Passifs		
Engagements envers les banques	3'096'616	3'181'175
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	1'415'991	1'299'248
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	20'792	19'748
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	565'898	569'607
Comptes de régularisation	26'784	22'024
Autres passifs	1'471	2'906
Provisions	6'091	7'585
Réserves pour risques bancaires généraux	6'201	8'047
Capital social	299'630	291'850
Réserve issue du capital	51'214	47'993
Réserve issue du bénéfice	34'276	33'682
Intérêts minoritaires au capital propre	1	1
Bénéfice consolidé	9'948	11'597
<i>– Dont part des intérêts minoritaires au bénéfice consolidé</i>	<i>–</i>	<i>–</i>
Total des passifs	5'534'913	5'495'463
<i>Total des engagements subordonnés</i>	<i>10'000</i>	<i>20'000</i>
<i>– Dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>	<i>–</i>	<i>–</i>

OPÉRATIONS HORS BILAN

En milliers de CHF

	31.12.2019	31.12.2018
Engagements irrévocables	168'339	96'449
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	2'746	2'746
Total	171'085	99'195

COMPTE DE RÉSULTAT

En milliers de CHF

	Exercice 2019	Exercice 2018
Résultat des opérations d'intérêts		
Produits des intérêts et des escomptes	69'073	71'012
Charges d'intérêts	(21'847)	(19'969)
Charges sur prêts hypothécaires	(769)	(884)
Résultat brut des opérations d'intérêts	46'457	50'159
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	(1'146)	(1'057)
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts	45'311	49'102
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement	130	45
Produit des commissions sur les opérations de crédit	1'056	1'054
Produit des commissions sur les autres prestations de service	10'128	9'725
Charges de commissions	(4'058)	(4'463)
Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	7'256	6'361
Résultat des opérations de négoce – devises	11'346	9'966
Autres résultats ordinaires		
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	–	(63)
Produits des participations	108	108
Résultat des immeubles	(6)	(8)
Autres produits ordinaires	28	159
Autres charges ordinaires	(63)	–
Sous-total Autres résultats ordinaires	67	196
Charges d'exploitation		
Charges de personnel	(30'043)	(28'729)
Autres charges d'exploitation	(21'350)	(18'962)
Sous-total Charges d'exploitation	(51'393)	(47'691)
Bénéfice brut	12'587	17'934
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	(2'078)	(1'729)
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	750	1'153
Résultat opérationnel	11'259	17'358
Produits extraordinaires	1	43
Charges extraordinaires	(1)	(5)
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	1'846	(959)
Impôts	(3'157)	(4'840)
Bénéfice consolidé	9'948	11'597

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE 2018

En milliers de CHF

	Sources	Emplois
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)		
Résultat de la période	9'948	
Variation des réserves pour risques bancaires généraux	–	1'846
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	2'078	–
Provisions et autres corrections de valeur	–	1'494
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes	1'029	–
Délimitations actives	2'334	–
Délimitations passives	4'760	–
Autres positions	–	2'862
Dividende de l'exercice précédent	–	11'003
Solde	20'149	17'205
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres		
Capital-actions/capital-participation/capital de dotation, etc.	7'780	–
Écritures par les réserves	3'221	–
Solde	11'001	–
Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles		
Immeubles	–	1'150
Autres immobilisations corporelles	–	5'810
Solde	–	6'960
Flux de fonds de l'activité bancaire		
Opérations à moyen et long terme (> 1 an)		
Engagements envers les banques	–	81'684
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	–	1'251
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	–	89'021
Créances sur les banques	–	386
Créances sur la clientèle	79'639	–
Créances hypothécaires	–	107'594
Opérations à court terme		
Engagements envers les banques	–	2'875
Engagements résultant de dépôts de la clientèle	117'994	–
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	85'312	–
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	1'044	–
Créances sur les banques	–	39'805
Créances sur la clientèle	6'736	–
Créances hypothécaires	–	615
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	–	1'310
État des liquidités		
Liquidités	26'831	–
Solde	348'706	348'706

ÉTAT DES CAPITAUX PROPRES

En milliers de CHF

	Capital social	Réserve issue du capital	Réserve issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Intérêts minoritaires	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au début de la période de référence	291'850	47'993	33'682	8'047	1	11'597	393'170
Augmentation/réduction du capital ¹	7'780	3'221	-	-	-	-	11'001
Autres apports/injections	-	-	-	-	-	-	-
Acquisition de propres parts au capital	-	-	-	-	-	-	-
Aliénation de propres parts au capital	-	-	-	-	-	-	-
Impact de l'évaluation subséquente de propres parts au capital	-	-	-	-	-	-	-
Bénéfice/(perte) résultant de l'aliénation de propres parts au capital	-	-	-	-	-	-	-
Attribution à la réserve issue du bénéfice	-	-	594	-	-	(594)	-
Dividendes et autres distributions	-	-	-	-	-	(11'003)	(11'003)
Autres dotations/(prélèvements) affectant les réserves pour risques bancaires généraux	-	-	-	-	-	-	-
Autres dotations/(prélèvements) affectant les autres réserves	-	-	-	-	-	-	-
Bénéfice/Perte (résultat de la période)	-	-	-	-	-	9'948	9'948
Capitaux propres à la fin de la période de référence	299'630	51'214	34'276	8'047	1	9'948	403'116

1. Augmentation de capital réalisée le 1^{er} mai 2019. Les actions ont été entièrement libérées par versement en numéraire.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Crédit Agricole next bank (Suisse) SA

1 | Raison sociale, forme juridique et siège social de la Banque

Crédit Agricole next bank (Suisse) SA (ci-après CANB) est la maison mère du groupe Crédit Agricole next bank (ci-après le Groupe). Crédit Agricole next bank (Suisse) SA a été créée en 2000 et a son siège à Genève. Crédit Agricole next bank (Suisse) SA déploie ses activités essentiellement dans le secteur des crédits immobiliers et offre également des services de banques de détail.

CANB détient une filiale, Swiss Home Loan Securities 2016-1 Sàrl, à qui elle a cédé en décembre 2016 une partie de son portefeuille de crédits à des fins de titrisation.

Au 31 décembre 2018, le Groupe employait 207 collaborateurs (202 à fin 2018). Le Groupe a confié à AZqore SA, société née de la scission avec CA Indosuez (Switzerland) SA, le traitement informatique et le trafic des paiements. Cette externalisation a fait l'objet, conformément aux exigences de la FINMA, de contrats de services détaillés. Afin de garantir la confidentialité des opérations, les collaborateurs du prestataire de services sont tous soumis au secret bancaire.

2 | Principes comptables et d'évaluation des comptes annuels

2.1 | Principes généraux

Les comptes consolidés de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA sont établis conformément aux dispositions de la loi fédérale sur les banques et à son ordonnance, ainsi qu'aux prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers définies par la circulaire 15/1 de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA; ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du groupe.

Tous les montants indiqués sont arrondis, ce qui peut donner lieu à des écarts minimes au niveau des totaux.

Périmètre de consolidation du Groupe

Les comptes consolidés de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA comprennent les états financiers de Swiss Home Loan Securities 2016-1 Sàrl, seule entité dans laquelle Crédit Agricole next bank (Suisse) SA détient une participation majoritaire.

Swiss Home Loan Securities 2016-1 Sàrl fait l'objet d'une intégration globale.

La participation minoritaire au capital de la Banque des Lettres de Gage avec un taux de contrôle de 0,54% n'est pas intégrée aux comptes consolidés et est inscrite au bilan du groupe sous la position «Participations non consolidées».

Saisie des opérations et inscription au bilan

Toutes les opérations sont enregistrées dans les livres au jour de leur conclusion et sont évaluées immédiatement en vue de la détermination du résultat. Toutes les transactions conclues jusqu'à la date du bilan sont comptabilisées le jour de leur conclusion. L'inscription au bilan des transactions conclues au comptant mais non encore exécutées s'effectue selon le principe de la date de conclusion, à l'exception des avoirs en compte de virement auprès de la Banque Nationale Suisse qui sont régis par le principe de la date de règlement.

Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées aux taux de change en vigueur à la date de transaction. Les gains et pertes résultant du règlement des transactions ainsi que de la réévaluation, au taux de change en vigueur à la date du bilan, des actifs et passifs libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au compte de résultat. Les taux de change utilisés pour la conversion des principales monnaies étrangères à la date de clôture sont les suivants:

Cours de clôture

	31.12.2019	31.12.2018
USD	0.9676	0.9850
EUR	1.0852	1.1263

Liquidités

Les liquidités sont enregistrées à la valeur nominale.

Créances sur les banques

Les créances sur les banques sont inscrites à la valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur pour risques de défaillance.

Créances sur la clientèle et créances hypothécaires

Les créances sur la clientèle et créances hypothécaires sont enregistrées à la valeur nominale. Les dépréciations de valeur sur créances compromises sont couvertes par des corrections de valeur individuelles. Les dépréciations sont directement déduites de la créance correspondante, et sont égales à la partie de la créance qui n'est pas couverte par des sûretés, et ce dès l'instant où il apparaît que cette créance est compromise.

Valeurs de remplacement positives (actifs) et négatives (passifs) sur Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur. Des valeurs de remplacement d'instruments financiers dérivés sont calculées et comptabilisées pour prendre en compte le coût ou le gain qui résulterait d'une défaillance de la contrepartie. Sont comptabilisées au bilan dans cette rubrique les valeurs de remplacement positives (actifs) et négatives (passifs).

Autres Actifs/Autres passifs sur opérations de couverture

Dans le cadre de la gestion de son bilan, la Banque utilise des instruments financiers dérivés pour la couverture des risques de taux d'intérêt et de devises. Les opérations de couverture sont évaluées de la même façon que les opérations de base couvertes. Le résultat de la couverture est enregistré dans la même rubrique du compte de résultat que celui de l'opération couverte. Dans la mesure où aucune adaptation de valeur de l'opération de base n'a été comptabilisée, le résultat d'évaluation des instruments de couverture est saisi dans le compte de compensation. Le solde du compte de compensation est présenté sous «Autres actifs», voire sous «Autres passifs».

La Banque documente les relations de couverture ainsi que les buts et les stratégies des opérations de couverture lors de la conclusion de ces opérations. La Banque vérifie périodiquement l'effectivité de la relation de couverture.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des titres de participation, ainsi que les immeubles repris dans le cadre des opérations de crédit et destinés à la revente.

Les titres de créances destinés à être conservés jusqu'à l'échéance sont évalués au coût amorti. Le coût amorti est calculé en prenant en compte l'agio ou le disagio à

l'acquisition et en s'assurant que cette différence est répartie sur la durée de la créance.

Les modifications de valeur en lien avec le risque de défaillance sont enregistrées dans la rubrique «Variations des corrections de valeurs pour risques de défaillance et pertes liées à des opérations d'intérêts».

Les titres de participation sont portés au bilan au plus bas du prix d'acquisition ou de la valeur de marché. Les immeubles repris dans le cadre des activités de crédit destinés à la revente sont évalués au plus bas du coût d'achat ou de la valeur de liquidation.

Participations non consolidées

Les participations non consolidées comprennent des participations non stratégiques et sont évaluées individuellement à la valeur d'acquisition déduction faite des corrections économiquement nécessaires.

Le Groupe examine à chaque date du bilan si la valeur des participations non consolidées est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur. S'il observe de tels signes, le Groupe détermine la valeur réalisable de chaque actif. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable. S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles».

Les gains réalisés lors de l'aliénation de participations non consolidées sont enregistrés dans la rubrique «Produits extraordinaires», les pertes réalisées dans la rubrique «Charges extraordinaires».

Immobilisations corporelles

Les investissements dans de nouvelles immobilisations corporelles, qui sont utilisées durant plus d'une période comptable, sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition et amortis selon la méthode linéaire sur leur durée de vie prévisible.

Les durées de vie prévisibles sont les suivantes :

Agencement et installations	10 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier de bureau	5 ans
Aménagement des locaux dont l'usage est garanti par un bail à long terme	10 ans

L'actualité de la valeur des immobilisations est revue chaque année. Si cet examen fait apparaître un changement de la durée d'utilisation ou une diminution de valeur,

le Groupe amortit la valeur comptable résiduelle selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation ou procède à un amortissement non planifié.

Engagements envers les banques et engagements résultant des dépôts de la clientèle

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale.

Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage

Les emprunts et prêts de la centrale d'émission de lettres de gage des banques suisses comprennent les prêts accordés par la centrale de lettres de gage des banques suisses. Ils sont évalués à la valeur nominale; l'agio ou le disagio éventuel est enregistré dans les «Comptes de régularisation» et réparti sur la durée de la créance (accrual method) dans la rubrique «Charges d'intérêts».

Provisions

Les obligations, juridiques ou de fait, sont évaluées à intervalles réguliers. Une provision est constituée si une sortie de fonds apparaît probable et peut être évaluée de manière fiable.

Impôts

Les impacts fiscaux des différences temporaires entre la valeur au bilan et la valeur fiscale des actifs et des engagements sont comptabilisés sous la rubrique «Provisions». Les impôts courants sont déterminés conformément aux prescriptions fiscales en vigueur et comptabilisés dans la rubrique «Impôts» dans le compte de résultat. Les engagements résultant des impôts courants affectant le revenu et le capital sont comptabilisés au passif du bilan sous la rubrique «Comptes de régularisation».

Engagements de prévoyance

La Banque a adhéré au fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA pour la couverture des engagements en matière de prévoyance professionnelle des salariés. Pour des membres de la Direction, la Banque peut s'affilier à une institution de prévoyance du Groupe Crédit Agricole SA. Chaque année, les avantages ou engagements économiques sont calculés à la date du bilan par revue actuarielle, sur la base des états financiers du fonds de prévoyance établis selon la norme SWISS GAAP RPC 26, et traités conformément à la norme SWISS GAAP RPC 16.

Un éventuel engagement ou avantage économique serait constaté au bilan dans le poste «Provisions» respectivement «Autres actifs», la différence avec l'exercice précédent serait saisi au compte de résultat sous le poste «Charges de personnel».

Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement par le débit de la

rubrique «Variation des réserves pour risques bancaires généraux» dans le but de couvrir les risques latents de l'activité. Le cas échéant la réserve est évaluée nette d'impôts différés, les impôts différés sont présentés dans le poste «Provisions».

Engagements irrévocables, engagements conditionnels et engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Ces engagements hors bilan sont présentés à la valeur nominale. Les risques reconnaissables font l'objet d'une provision portée au passif du bilan.

2.2 | Modification des principes comptables et d'évaluation

Aucune modification majeure n'a été apportée aux principes comptables et d'évaluation.

2.3 | Événements significatifs survenus après la date du bilan

L'apparition de l'épidémie du virus COVID-19 en Chine, sa propagation en Europe et dans d'autres pays, ainsi que la quarantaine et d'autres efforts pour contenir l'épidémie semblent avoir un effet économique négatif. Les incidences futures de l'épidémie du COVID-19 sont incertaines pour le moment et les implications ne peuvent être quantifiées. Une augmentation significative du nombre d'infections au COVID-19 ou une prolongation de l'épidémie pourrait nuire à la croissance économique, affecter des industries ou des pays spécifiques, y compris la Suisse, et affecter la résilience opérationnelle. Chacun de ces développements peut affecter nos activités ou nos résultats financiers.

3 | Gestion des risques

Le Groupe est exposé aux risques suivants: les risques de crédit, de taux d'intérêt, de liquidité, ainsi que les risques opérationnels qui incluent les risques de conformité et de réputation. La surveillance, l'identification, la mesure et le pilotage de ces risques figurent parmi les compétences clés de la Banque.

Le but premier du Groupe est de maintenir une solvabilité de premier ordre et de préserver sa bonne réputation. Sa capacité à assumer les risques est déterminée de façon à ce que le Groupe, même en cas de survenance d'éléments négatifs, satisfasse aux exigences de capitalisation.

Dans le cadre du processus de titrisation, la Banque a cédé à sa filiale Swiss Home Loan Securities 2016-1 Sàrl une partie de son portefeuille de crédits.

Le Conseil d'administration de CAnb (maison-mère) a défini les obligations de reporting des organes de Swiss Home Loan Securities 2016-1 Sàrl pour assurer une gestion appropriée des risques sur la base consolidée.

3.1 | Risques de crédit

Prêts à la clientèle

La politique de crédit englobe la totalité des engagements qui pourraient entraîner des pertes, si les contreparties se trouvaient dans l'incapacité d'honorer leurs engagements. La Banque limite les risques de crédit en les répartissant, en se montrant exigeante sur la qualité des débiteurs, et par le biais des marges de couverture. La qualité des clients est évaluée selon des critères de solvabilité adaptés aux marchés dans lesquels la Banque évolue.

Pour l'estimation des biens immobiliers sur lesquels elle dispose d'un gage hypothécaire, la Banque se fonde sur des valeurs fournies par des experts ou des méthodes d'évaluation reconnues. Pour les crédits couverts par une garantie bancaire, la Banque s'assure de la solvabilité du garant. Le montant des prêts est fonction de la capacité du client à assumer le service de la dette et de la valeur de nantissement des gages retenue par la banque. La gestion des impayés est informatisée. Les corrections de valeur sont réexaminées et réajustées périodiquement. Pour mesurer et gérer les risques de défaillance, la banque se fonde sur le respect du service de la dette. La gestion des crédits cédés à Swiss Home Loan Securities 2016-1 Sàrl incombe à la Banque. La surveillance des prêts hypothécaires transférés à la filiale suit le même processus que pour les opérations de crédits portées dans les livres de la Banque.

3.2 | Risque de variation de taux

Le risque de taux naît du déséquilibre entre les échéances des actifs et des passifs. La mesure et le pilotage du risque résultant de ce déséquilibre sont donc d'une grande importance pour limiter l'impact de la variation de taux d'intérêt sur la marge d'intérêt. Ces tâches incombent au comité financier de la Banque.

L'étude du contexte économique et les perspectives de taux qui en découlent est complétée par une analyse régulière des effets sur le revenu et les capitaux propres. Selon l'évolution des taux, le service Financier de la Banque décide des mesures de couverture dans le cadre des limites de risque prédéfinies. La Banque utilise, à cet effet, des instruments financiers dérivés.

3.3 | Autres risques de marché

Risques de change

La Banque gère le risque de change afin de minimiser l'impact que les fluctuations monétaires pourraient avoir sur ses revenus. Sa stratégie consiste fondamentalement

à équilibrer les actifs en monnaies étrangères avec les passifs en monnaies étrangères. La position de change est surveillée quotidiennement.

3.4 | Liquidité

La stratégie en matière de liquidité est élaborée par le service Financier de la Banque et approuvée par la Direction ainsi que le Conseil d'administration de la Banque. Le service Financier de la Banque vérifie le respect des limites et des objectifs. Les actifs liquides, la situation de financement et les risques de concentration sont communiqués mensuellement au comité financier de la Banque. Le risque de liquidité de Swiss Home Loan Securities 2016-1 Sàrl fait l'objet d'une procédure spécifique.

3.5 | Risques opérationnels

On entend par risques opérationnels le risque de pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes et de systèmes ou résultant d'événements extérieurs. L'évaluation des risques opérationnels et de conformité porte sur les pertes financières directes ainsi que sur les conséquences qu'entraînerait une perte de confiance des clients. Les contrôles clés au sein de la Banque sont documentés selon des principes uniformes. Chaque année, le plan de Business Continuity Management est testé. Les observations faites à cette occasion sont consignées dans le rapport sur les risques opérationnels adressé à la Direction. La gestion des risques opérationnels de Swiss Home Loan Securities 2016-1 Sàrl fait l'objet d'une procédure spécifique.

3.6 | Compliance

Le Compliance Officer de la Banque contrôle le respect par le Groupe des dispositions réglementaires en vigueur ainsi que des devoirs de diligence propres aux intermédiaires financiers. Il suit les développements législatifs en cours et veille à l'adaptation des directives internes aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires.

4 | Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur

4.1 | Créances couvertes par hypothèque

Le Groupe procède à la fois à un examen de solvabilité du preneur de crédit et de la valorisation du gage immobilier. Le service de la dette est régulièrement surveillé et des rappels sont notifiés dès 30 jours de retard. Les crédits présentant un profil de risque élevé sont réexaminés à fréquence rapprochée. Un besoin de provision est identifié selon le principe décrit dans le paragraphe 4.2.

Le Groupe a constitué une provision pour le risque latent de défaillance selon le chiffre marginal 412 de la circulaire FINMA 2015/1 destinée à couvrir les risques latents de pertes sur l'ensemble des prêts non couverts par une garantie bancaire ou autre forme de sûreté équivalente.

Afin d'estimer le risque de perte sur le portefeuille des crédits, la Banque a effectué une analyse par génération de crédit, en matérialisant les pertes à couvrir en cas de scénario catastrophe (baisse instantanée des prix de l'immobilier et par conséquent de la valeur des garanties mais également forte dégradation de la qualité des débiteurs).

Compte tenu de l'exposition d'une partie du portefeuille de crédits à la zone EURO, le taux de provision pour risques latents de défaillance a été fixé à 0,45% des encours non contre-garantis par des établissements bancaires.

Les corrections de valeur individuelles et pour risques latents de défaillance sont déduites des créances conformément à l'article 27 OB.

4.2 | Procédure de détermination des corrections de valeur et des provisions

Les nouveaux besoins de corrections de valeur sont identifiés selon les principes décrits ci-après. Les positions à risque sont réévaluées à chaque clôture et les corrections de valeur adaptées en conséquence si nécessaire.

Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts peu vraisemblables ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 90 jours.

Les intérêts échus depuis plus de 90 jours sont dits en souffrance. Le Groupe renonce à comptabiliser au compte de résultat les intérêts en souffrance et les intérêts compromis et les comptabilisent directement à la rubrique corrections de valeur et provisions.

La dépréciation de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant dont le Groupe peut escompter la récupération, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation des sûretés.

Une créance n'est plus considérée comme compromise, si les arriérés (capital et intérêts) ont été réglés, le service de la dette a repris normalement et d'autres critères de solvabilité sont remplis.

5 | Évaluation des sûretés

5.1 | Créances couvertes par hypothèque

L'estimation des gages immobiliers situés en Suisse se base sur les directives de l'Association suisse des banquiers. Les taux d'avance sont fixés sur la base de la valeur réelle du bien déterminée par des expertises internes ou externes ou encore sur la base d'informations fournies par un prestataire externe. Pour les biens situés à l'étranger, le Groupe s'appuie sur des rapports d'évaluation externes.

6 | Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés et de l'utilisation

6.1 | Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés

La Banque conclut des contrats d'instruments financiers dérivés à des fins de couverture du risque de taux d'intérêt.

6.2 | Utilisation de la comptabilité de couverture

Types d'opérations de base et de couverture

La comptabilité de couverture est surtout utilisée en rapport avec les types d'opérations suivants:

Opérations de base	Couverture par
Créances sensibles aux fluctuations de taux d'intérêt	Swaps de taux d'intérêt
Engagements de la clientèle de détail	Swaps de devises

Constitution des groupes d'instruments financiers

Les positions sensibles aux variations de taux (essentiellement des créances envers la clientèle et des créances hypothécaires) sont groupées par échéance et couvertes à l'aide d'opérations de macro hedge.

Relation économique entre les opérations de base et les opérations de couverture

La Banque documente la relation entre l'instrument de couverture et l'opération de base. L'effectivité de la relation de couverture se fonde sur la concordance entre la valeur nominale de l'instrument de couverture et celle de la position couverte.

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1 | Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que créances compromises

En milliers de CHF

	Nature des couvertures			
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	Total
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Créances sur la clientèle	42'207	452'505	11'630	506'342
Créances hypothécaires	4'475'092	38'385	49'341	4'562'818
– Immeubles d'habitations	4'475'092	38'385	49'341	4'562'818
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
31.12.2019	4'517'299	490'890	60'971	5'069'160
31.12.2018	4'435'880	548'523	62'924	5'047'327
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)¹				
31.12.2019	4'517'298	487'237	34'784	5'039'319
31.12.2018	4'410'947	548'523	59'045	5'018'515
Hors bilan				
Engagements irrévocables	138'945	7'126	22'268	168'339
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	–	–	2'746	2'746
Total du hors bilan				
31.12.2019	138'945	7'126	25'014	171'085
31.12.2018	77'133	–	22'062	99'195

Créances compromises

En milliers de CHF

	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés ²	Montant net	Corrections de valeur individuelles
31.12.2019	59'257	49'133	10'124	10'124
31.12.2018	57'350	47'760	9'590	9'590

1. Y compris provision pour le risque latent de défaillance selon le chiffre marginal 412 de la circulaire FINMA 2015/1 destinée à couvrir les risques latents de pertes sur l'ensemble des prêts non couverts par une garantie bancaire ou autre forme de sûreté équivalente. (2019: KCHF 19'717, 2018: KCHF 19'222).
2. Dette/valeur de réalisation par client: le montant le moins élevé des deux doit être pris en compte.

2 | Instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

En milliers de CHF

		Instruments de négoce			Instruments de couverture		
		Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats
Instruments de taux	Swaps	–	–	–	1'625	20'792	1'065'000
Devises	Swaps combinés d'intérêts et de devises	–	–	–	–	20'792	1'065'000
Total avant prise en compte des contrats de netting		–	–	–	1'625	19'748	897'714
	<i>Dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation</i>	–	–	–	–	–	–
	31.12.2018	–	–	–	315	19'748	897'714
	<i>Dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation</i>	–	–	–	–	–	–

Total après prise en compte des contrats de netting

	Valeurs de remplacement positives (cumulées)	Valeurs de remplacement négatives (cumulées)
31.12.2019	1'625	20'792
31.12.2018	315	19'748

Répartition selon les contreparties

	Instances centrales de clearing	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients
Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)	–	1'625	–

3 | Répartition des immobilisations financières

En milliers de CHF

	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018
Immeubles	1'192	42	1'192	42
Total	1'192	42	1'192	42

4 | Participations

En milliers de CHF

	31.12.2019									
	Valeur d'acquisition	Corrections de valeur cumulées et adaptations de valeur (mise en équivalence)	Valeur comptable au 31.12.2018	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Corrections de valeur	Adaptations de valeur en cas de mise en équivalence/reprises d'amortissements	Valeur comptable au 31.12.2019	Valeur de marché
Autres participations	3'962	–	3'962	–	–	–	–	–	3'962	–
– Avec valeur boursière	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Sans valeur boursière	3'962	–	3'962	–	–	–	–	–	3'962	–
Total des participations	3'962	–	3'962	–	–	–	–	–	3'962	–

5 | Entreprises dans lesquelles la Banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

Participations non consolidées							
Raison sociale	Siège	Activité	Capital social (en 1'000)	Part au capital (en %)	Part aux voix (en %)	Détention directe	Détention indirecte
Banque des Lettres de Gage des établissements suisses de crédit hypothécaire SA	Zurich	Centrale d'émission de lettres de gages	900'000	0,54%	0,54%	0,54%	–

6 | Immobilisations corporelles

En milliers de CHF

	31.12.2018			31.12.2019					
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable au 31.12.2018	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Reprises	Valeur comptable au 31.12.2019
Autres immobilisations corporelles	14'711	(7'997)	6'714	–	5'810	–	(2'078)	–	10'446
Total des immobilisations corporelles	14'711	(7'997)	6'714	–	5'810	–	(2'078)	–	10'446

7 | Répartition des autres actifs et autres passifs

En milliers de CHF

	Autres actifs		Autres passifs	
	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018
Compte de compensation	17'650	17'939	–	–
Autres actifs et autres passifs	115	169	539	1'909
Impôts indirects	1'839	69	932	997
Total	19'604	18'177	1'471	2'906

8 | Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi qu'actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

En milliers de CHF

	31.12.2019		31.12.2018	
	Valeurs comptables	Engagements effectifs	Valeurs comptables	Engagements effectifs
Actifs nantis/cédés				
Créances hypothécaires mises en gage ou cédées en garantie de prêts de la centrale des lettres de gage	708'904	565'898	723'123	569'607

9 | Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle ainsi que nombre et type des instruments de capitaux propres de la Banque détenus par ces institutions

Il faut également intégrer les emprunts obligataires et les obligations de caisse de la banque ainsi que les valeurs de remplacement négatives.

Le nombre et le genre des instruments de capitaux propres de la banque, détenus par les institutions de prévoyance de la banque, doivent être indiqués.

	Exercice de référence	Exercice précédent
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	20'104	20'041

10 | Situation économique des propres institutions de prévoyance (en CHF)

10.1 | Institution de prévoyance

Les collaborateurs de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA sont assurés auprès du fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA. Les bonifications de vieillesse en couverture des prestations de retraite sont prélevées dès le jour de l'entrée en service, mais au plus tôt dès le 1^{er} janvier qui suit le 24^e anniversaire.

Le droit à la rente ou au capital vieillesse prend naissance à l'âge ordinaire qui donne droit aux prestations de vieillesse de l'A.V.S. Moyennant une réduction de la rente, le droit aux prestations de vieillesse peut être avancé jusqu'à l'âge de 58 ans révolus au plus tôt. Le fonds de prévoyance prévoit également des versements de pension au conjoint et aux enfants en cas de décès de l'assuré.

Des cadres dirigeants peuvent également bénéficier d'une prévoyance complémentaire auprès du groupe. Ce fonds de prévoyance est directement géré par le groupe.

10.2 | Avantages/engagements économiques provenant d'un excédent/découvert de couverture

Les comptes annuels du fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA (établis selon la norme Swiss GAAP RPC 26) font apparaître un degré de couverture de 101,5% à fin 2018, respectivement 107,3% à fin 2017 par rapport à l'exigence de l'OPP2. Nous n'avons pas de données provisoires à fin décembre 2019.

Les réserves de fluctuation de valeur du fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA n'ayant pas encore atteint la hauteur réglementaire, il n'y a pas d'excédent de couverture au sens de la norme Swiss GAAP RPC 16.

Le fonds de prévoyance complémentaire pour les cadres dirigeants présente au niveau de notre actionnaire principal une couverture de 99,90% de la dette actuarielle au 31.12.2019 (99,77% au 31.12.2018).

10.3 | Réserves de cotisations de l'employeur

Il n'existe pas de réserves de cotisations d'employeur auprès des fonds de prévoyance pour l'exercice de référence, ni pour l'exercice précédent.

10.4 | Charges de personnel

Les contributions aux institutions de prévoyance sont reflétées sous les frais de personnel et totalisent KCHF 3229 pour l'exercice 2019 (KCHF 3'031 en 2018).

11 | Emprunts obligataires et emprunts à conversion obligatoire en cours

En milliers de CHF

		Taux d'intérêt moyen pondéré	Échéances	Montant
Émetteur				
Banque des Lettres de Gage	Non subordonné	0.89%	2020-2038	448'600
Mortgage-backed notes				
Note A1		Libor + 0.90%	2021	14'898
Note A2		0.30%	2021	102'400
	Subordonné sans clause PONV ¹	–	–	–
	Subordonné avec clause PONV ¹	–	–	–
Total		–	–	565'898

1. Point of non viability (PONV)

Aperçu des échéances des emprunts obligataires en cours

	D'ici une année	> 1 – ≤ 2 ans	> 2 – ≤ 3 ans	> 3 – ≤ 4 ans	> 4 – ≤ 5 ans	> 5 ans	Total
Émetteur							
Prêts de Banque des Lettres de Gage	118'900	15'000	14'100	9'300	2'400	288'900	448'600
Mortgage-backed notes							
Note A1	2'512	12'386	–	–	–	–	14'898
Note A2	–	102'400	–	–	–	–	102'400
Total	121'412	129'786	14'100	9'300	2'400	288'900	565'898

12 | Corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence

En milliers de CHF

	État au 31.12.2018	Utilisations conformes au but	Reclassi- fications	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitu- tions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	État au 31.12.2019
Provisions pour impôts latents	2'403	-	-	-	-	-	(654)	1'749
Provisions pour autres risques d'exploitation	5'182	-	-	-	-	534	(1'374)	4'342
Total des provisions	7'585	-	-	-	-	534	(2'028)	6'091
Réserves pour risques bancaires généraux	8'047	-	-	-	-	654	(2'500)	6'201
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	28'812	(106)	-	-	-	3'722	(2'587)	29'841
- Dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	9'590	(106)	-	-	-	3'227	(2'587)	10'124
- Dont corrections de valeur pour les risques latents	19'222	-	-	-	-	495	-	19'717

13 | Capital social

En milliers de CHF

	31.12.2019			31.12.2018		
	Valeur nominale totale (en milliers)	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale (en milliers)	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Capital social						
Capital-actions/capital social	299'630	299'630	299'630	291'850	291'850	291'850
- Dont libéré	299'630	299'630	299'630	291'850	291'850	291'850
Total du capital social	299'630	299'630	299'630	291'850	291'850	291'850

14 | Créances et engagements envers les parties liées

En milliers de CHF

	Créances		Engagements	
	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018
Participants qualifiés	81'291	53'190	2'682'533	2'790'028
Sociétés liées	5'434	789	410'896	392'414
Affaires d'organes	800	2'555	-	-

Les opérations avec les parties liées sont conclues aux conditions du marché.

15 | Participants significatifs

		31.12.2019		31.12.2018	
		Nominal	Part en %	Nominal	Part en %
Participants significatifs et groupes de participants liés par des conventions de vote					
Avec droit de vote	Crédit Agricole des Savoie	161'800	54.00	157'599	54.00
	Crédit Agricole Centre-Est	54'843	18.30	53'420	18.30
	Crédit Agricole Franche-Comté	37'743	12.60	36'762	12.60
	CA Indosuez (Switzerland) SA	14'982	5.00	14'593	5.00
	Crédit Agricole Alsace-Vosges	30'262	10.10	29'476	10.10

16 | Structure des échéances des instruments financiers

En milliers de CHF

	À vue	Dénonçable	Échu					Immobilisé	Total
			D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans			
Actifs/instruments financiers									
Liquidités	359'500	–	–	–	–	–	–	359'500	
Créances sur les banques	95'557	–	–	88	–	477	–	96'122	
Créances sur la clientèle	58	4'699	7'055	14'425	50'797	423'588	–	500'622	
Créances hypothécaires	–	9	3'207	10'828	83'386	4'441'267	–	4'538'697	
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1'625	–	–	–	–	–	–	1'625	
Immobilisations financières	–	–	–	–	–	–	1'192	1'192	
Total 31.12.2019	456'740	4'708	10'262	25'341	134'183	4'865'332	1'192	5'497'758	
Total 31.12.2018	442'480	1'234	15'091	29'794	143'765	4'828'727	42	5'461'133	
Fonds étrangers/instruments financiers									
Engagements envers les banques	27'025	–	400'476	345'682	1'324'826	998'607	–	3'096'616	
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	582'362	800'545	200	1'089	30'291	1'504	–	1'415'991	
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	20'792	–	–	–	–	–	–	20'792	
Emprunts et prêts des lettres de gage	–	–	39'712	81'700	155'586	288'900	–	565'898	
Total 31.12.2018	630'179	800'545	440'388	428'471	1'510'703	1'289'011	–	5'099'297	
Total 31.12.2017	529'768	780'757	450'612	336'971	1'638'860	1'332'810	–	5'069'778	

17 | Actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile

En milliers de CHF

	31.12.2019		31.12.2018	
	Suisse	Étranger	Suisse	Étranger
Actifs				
Liquidités	347'934	11'566	381'813	4'518
Créances sur les banques	90'797	5'325	53'492	2'438
Créances sur les clients	151'853	348'769	179'896	403'031
Créances hypothécaires	3'305'403	1'233'294	3'109'599	1'325'989
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	–	1'625	–	315
Immobilisations financières	91	1'101	42	–
Comptes de régularisation	3'143	–	5'477	–
Participations	3'962	–	3'962	–
Immobilisations corporelles	10'446	–	6'714	–
Autres actifs	15'532	4'072	14'981	3'196
Total des actifs	3'929'161	1'605'752	3'755'976	1'739'487
Passifs				
Engagements envers les banques	2'648'147	448'469	2'750'398	430'777
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	790'901	625'090	740'899	558'349
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	15'068	5'724	16'414	3'334
Emprunts et prêts des centrales de lettres de gage	565'898	–	569'607	–
Comptes de régularisation	26'412	372	21'596	428
Autres passifs	1'471	–	2'906	–
Provisions	6'091	–	7'585	–
Réserves pour risques bancaires généraux	6'201	–	8'047	–
Capital social	299'630	–	291'850	–
Réserve légale issue du capital	51'214	–	47'993	–
Réserve légale issue du bénéfice	34'276	–	33'682	–
Parts minoritaires	1	–	1	–
Bénéfice consolidé	9'948	–	11'597	–
Total des passifs	4'455'258	1'079'655	4'502'575	992'888

18 | Répartition du total des actifs par pays ou par groupes de pays (principe du domicile)

En milliers de CHF

	31.12.2019		31.12.2018		
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %	
Actif					
Europe	Suisse	3'929'161	70.99	3'755'976	68.35
	France	1'223'931	22.11	1'326'064	24.13
	Allemagne	368'395	6.66	400'220	7.28
Autres	13'426	0.24	13'203	0.24	
Total des actifs	5'534'913	100.00	5'495'463	100.00	

19 | Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque)

Notation de pays interne à la banque	Standard & Poor's	Expositions nettes à l'étranger au 31.12.2019		Expositions nettes à l'étranger au 31.12.2018	
		en CHF	Part en %	en CHF	Part en %
1 – Première qualité	AAA / AA-	1'758'699	100.0	1'916'739	100.0
2 – Bonne	A+ / A-	8	0.00	4	0.00
3 – Moyenne	BBB+ / BBB-	5	0.00	9	0.00
4 – Dégradée	NR	3	–	–	–
Total		1'758'715	100.00	1'916'752	100.00

INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

21 | Produit de refinancement significatif dans la rubrique

«Produits des intérêts et des escomptes ainsi que des intérêts négatifs significatifs»

Les produits d'intérêts et des escomptes comprennent un montant négatif de KCHF 951 relatif aux intérêts négatifs chargés par la BNS (KCHF 1'070 en 2018).

22 | Répartition des charges de personnel

	En milliers de CHF	
	2019	2018
Charges de personnel		
Appointements (jetons de présence et les indemnités fixes aux organes de la banque, Appointements et les allocations supplémentaires)	22'992	21'958
Prestations sociales	3'150	2'978
Adaptations de valeur relatives aux avantages et engagements économiques découlant des institutions de prévoyance	3'229	3'031
Autres charges de personnel	672	762
Total	30'043	28'729

23 | Répartition des autres charges d'exploitation

En milliers de CHF

	2019	2018
Autres charges d'exploitation		
Coût des locaux	3'843	3'407
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	10'902	8'738
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	530	684
Publicité	1'955	2'211
Honoraires de/des société(s) d'audit (art. 961a ch. 2 CO)	485	452
– Dont pour les Prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	473	389
– Dont pour d'autres Prestations de service	12	63
Honoraires versés à des tiers	1'821	1'743
Autres charges d'exploitation	1'814	1'727
– Dont rémunération pour une éventuelle garantie étatique	–	–
Total	21'350	18'962

24 | Pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeurs et provisions libérées

	2019	2018
Produits extraordinaires		
Autres produits extraordinaires	1	43
Total des produits extraordinaires	1	43
Charges extraordinaires		
Autres charges extraordinaires	(1)	(5)
Total des charges extraordinaires	(1)	(5)

25 | Impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition

En milliers de CHF

	2019	2018
Impôts		
Charges relatives aux impôts courants	3'811	4'799
Charges relatives aux impôts latents	(654)	41
Total	3'157	4'840
Taux d'imposition moyen pondéré, sur la base du résultat opérationnel	22%	23%

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Genève, le 27 mars 2020

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, l'état des capitaux propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers (PCB) et aux dispositions légales incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de

celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers (PCB) et sont conformes à la loi suisse.

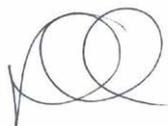
Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Stéphane Muller
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Patrick Mettraux
Expert-réviseur agréé

Fonds propres réglementaires au 31.12.2019

En milliers de CHF

	31.12.2019	31.12.2018
Fonds propres minimaux basés sur les exigences pondérées en fonction des risques	14'336	14'594
Fonds propres pouvant être pris en compte	411'038	402'634
Fonds propres de base durs (CET1)	391'321	381'572
Fonds propres de base complémentaires (AT1)	–	–
Fonds propres complémentaires (T2)	19'717	21'062
Fonds propres nécessaires	179'212	182'430
Risques de crédit	166'522	169'803
Risques non liés à des contreparties	931	540
Risques de marché	36	78
Risques opérationnels	10'035	10'207
Autres fonds propres nécessaires	1'689	1'801
Ratio des fonds propres de base durs (Ratio CET 1)	17.5%	16.7%
Ratio des fonds propres de base (Ratio Tier 1)	17.5%	16.7%
Ratio des fonds propres globaux	18.3%	17.7%
Volant anticyclique (en % des positions pondérées par le risque)	1.13%	1.1%
Ratio-cible des fonds propres de base durs (Ratio CET 1), après volant anticyclique	8.5%	8.5%
Ratio-cible des fonds propres de base (Ratio Tier 1), après volant anticyclique	10.5%	10.1%
Ratio-cible des fonds propres globaux, après volant anticyclique	12.3%	12.3%
Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	7.0%	6.9%
Exposition globale	5'611'883	5'540'906

Ratio de liquidité à court terme (LCR)

En milliers de CHF

	1 ^{er} trimestre 2019	2 ^e trimestre 2019	3 ^e trimestre 2019	4 ^e trimestre 2019
Moyenne des actifs liquide de haute qualité (HQLA)	311'681	318'711	215'614	328'212
Moyenne des sorties de trésorerie nette	194'800	191'263	158'633	104'565
Ratio Moyen de liquidité à court terme LCR en %	160.0%	166.6%	135.9%	313.9%

NOUS CONTACTER, VOUS CONNECTER? RIEN DE PLUS FACILE!



En agence

Soyez les bienvenus dans l'une de nos agences à Bâle, Fribourg, Genève, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Yverdon-les-Bains, Zurich, pour rencontrer votre conseiller.



A l'Agence online

Contactez-nous par téléphone au +41 58 33 12345. Nous vous répondons en français, en allemand et en anglais, du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h.



Sur la route

Prenez rendez-vous à Vallorbe, Les Verrières, Boncourt, Porrentruy ou Saignelégier, avec l'un de nos conseillers mobiles sur www.ca-nextbank.ch/fr/fr/rdv.html.



Sur le web

Consultez notre site internet www.ca-nextbank.ch et posez vos questions via le chat multilingue ou par e-mail online@ca-nextbank.ch. Pour gérer vos comptes et effectuer vos paiements, connectez-vous sur notre e-banking ou téléchargez notre application mobile sur Android et iOS.



Espace client de Pont-Rouge

Esplanade de Pont-Rouge 2
1212 Genève
+41 58 33 12345

Agence de Bâle

St. Alban-Anlage 70
4052 Bâle
+41 58 33 12345

Agence de Genève Rive

Rue du Rhône 67
1207 Genève
+41 58 33 12345

Agence de Zurich

Uraniastrasse 28
8001 Zürich
+41 58 33 12345

Agence de Genève Cornavin

Rue de Chantepoulet 25
1201 Genève
+41 58 33 12345

Agence de La Chaux-de-Fonds

Rue Daniel-Jeanrichard 37
2300 La Chaux-de-Fonds
+41 58 33 12345

Agence de Genève Plainpalais

Boulevard des Philosophes 2
1205 Genève
+41 58 33 12345

Agence d'Yverdon-les-Bains

Rue de la Plaine 14
1400 Yverdon-les-Bains
+41 58 33 12345

Agence de Lausanne

Rue du Petit-Chêne 14
1003 Lausanne
+41 58 33 12345

Agence de Fribourg

Boulevard de Pérolles 7
1700 Fribourg
+41 58 33 12345

Les informations contenues dans ce document sont sujettes à modifications et ne lient pas Crédit Agricole next bank (Suisse) SA. Avril 2020.

